

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



MULTIACCUEIL
LES PETITES ABEILLES
102A RUE PRINCIPALE
67500 WEITBRUCH
pe.weitbruch@agf67.fr

Table des matières

PRESENTATION DE LA STRUCTURE	4
1. Caractéristiques administratives	4
Les financeurs :	4
2. Implantation Géographique	5
Partenaires et structures existantes sur le territoire :	6
3. La population concernée au 31/12/2022	7
4. Les locaux	7
5. Date d'ouverture et historique	8
6. Agrément et type d'accueil proposé	10
7. Jours d'ouverture et horaires	10
8. Participation familiale	10
9. Les moyens en personnel au 31/12/2023	11
FREQUENTATION / STATISTIQUES	11
1. Etat des inscriptions	11
2. Origines géographiques des enfants	11
3. Statistiques	12
OBJECTIFS EDUCATIFS.....	14
AU COURS DE L'ANNEE	16
1. Points divers sur le fonctionnement	16
2. Pour les familles	16
3. En rapport avec le projet pédagogique	17
Les bébés :	18
Les marcheurs vers 15 mois :	20
Cette année :	21
Galerie Photos :	22
4. Pour l'équipe	24
5. Pour le confort et la sécurité des enfants et du personnel	25
Les démarches écoresponsables mises en œuvre :	26
6. Pour améliorer la fréquentation du Multi Accueil	27
7. Pour assurer la mission d'encadrement	28
ACTIVITES D'ENCADREMENT	28
1. Stagiaires	28
2. Formation du personnel	28
LES RELATIONS DE PARTENARIAT	29
1. Partenariats sur le plan financier	29
2. Partenariats sur le plan logistique	29
3. Partenariats sur le plan de la sécurité et de l'hygiène	29
4. Partenariats sur le plan médicosocial	29
5. Partenariats sur le plan éducatif, associatif et culturel	30
ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE	32

1. Enquête de satisfaction	32
2. La démarche qualité AGF	33
LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR.....	33
ANNEXES	34

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1. Caractéristiques administratives

Le multi accueil relève de la compétence et de l'autorité de la commune de Weitbruch. Sa gestion est assurée par l'Association Générale des Familles par une convention de gestion.

L'association a comme nature juridique la loi 1908 à but non lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique. Audrey SCHANDENE en est la directrice générale jusqu'en octobre 2023. Madame Valérie BEGUET, sa remplaçante, prend ses fonctions de directrice générale à partir du 04 janvier 2024. Monsieur Christian HEYD est le président de l'association. La responsable de Pôle Enfance et jeunesse est Madame Béatrice DERLAND jusqu'en juillet 2023 remplacée par Thomas Heschung. La référente pour le territoire de Weitbruch est Christine Guerif, adjointe territoriale et pédagogique.

Par ailleurs, le multi accueil est actuellement sous la responsabilité de Madame Anne DUCHMANN.

Les financeurs :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les Conventions Territoriales Globales (CTG) ont vocation à remplacer progressivement les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) précédemment signés avec la caisse d'allocations familiales.

Ces conventions sont obligatoires afin de percevoir certaines aides de la CAF. L'objectif de ces conventions est de mettre les ressources de la CAF au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de services large en matière de petite enfance, animation de la vie sociale, enfance jeunesse, parentalité ou bien encore de logement.

Les modalités de déploiement de ces CTG sont présentées par une circulaire du 16 janvier 2020 de la Direction des politiques familiales et sociales.

Celle-ci précise notamment que les bonus « territoires CTG » prennent le relais de la prestation de service enfance jeunesse (PSEJ) versée dans le cadre des CEJ.

L'ambition est ainsi de garantir le maintien des financements versés au titre des CEJ pour les services existants, mais aussi de créer une incitation financière pour développer de nouveaux services.

Dans les faits, la Caf subventionne directement le multi accueil par le biais de l'AGF. En effet, la prestation de service unique est une aide au fonctionnement versé directement par la Caf aux gestionnaires de structures d'accueil pour jeunes enfants. En contrepartie de ce financement, elle demande à la structure de calculer les participations familiales selon un barème national proportionné aux ressources et au nombre d'enfants à charge des familles. Ces aides à l'investissement ou au fonctionnement permettent de développer l'offre d'accueil.

Le montant de la PSU en crèche se fixe à l'heure. Il correspond à 66% du prix de revient horaire de l'EAJE. Le montant de la PSU pour une crèche varie selon deux critères :

Le taux de facturation

Le service rendu

Le service rendu correspond à la fourniture des couches et des repas.

Le taux de facturation correspond à l'adaptation des contrats d'accueil aux besoins des familles.

Plus simplement, le taux de facturation est le ratio entre les heures facturées et les heures réalisées dans l'établissement. Et plus la différence entre le nombre d'heures réellement passées en crèche et le nombre d'heures facturées est faible, plus le montant calculé de l'aide sera élevé.

Le calcul s'établit selon trois paliers :

- Inférieur ou égal à 107%
- Compris entre 107% et 117%
- Supérieur à 117%

La participation familiale couvre la prise en charge de l'enfant pendant son temps de présence à la structure. Il s'agit des soins apportés à l'enfant. La participation horaire des familles jusqu'aux 6 ans (date d'anniversaire) de l'enfant est en fonction du barème obligatoire défini au niveau national par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, sur la base des ressources familiales telles que figurant sur les fiches CAFPRO web ou à défaut sur l'avis d'imposition correspondant aux revenus N-2 avant abattements. Le taux d'effort horaire est appliqué à tous, quels que soient les revenus. Ce barème prévoit notamment l'application du taux d'effort immédiatement inférieur en cas d'accueil d'un enfant handicapé jusqu'à ses 6 ans, que l'enfant handicapé fréquente ou non la structure. La participation familiale est donc calculée selon la formule suivante et pour tous les enfants de 10 semaines à 6 ans (date d'anniversaire) : $(\text{Revenu annuel retenu}/12) \times \text{taux d'effort horaire} \times \text{heures de garde réservées}$

La MSA qui est un organisme mutualiste, développe en complément du versement des prestations légales, une politique d'Action Sociale familiale dont l'objectif est de faciliter la vie quotidienne des familles et des enfants du régime agricole. Ainsi elle participe au financement de l'accueil des jeunes enfants en structures collectives et contribue au développement de l'offre d'accueil en étant partenaire des contrats enfance jeunesse.

La commune participe également au financement des frais de fonctionnement et de gestion. Chaque année le budget est voté au conseil municipal.



2. Implantation Géographique

WEITBRUCH est situé dans le Canton de Brumath, à la suite du redécoupage cantonal de 2014, le canton compte désormais 21 communes et une population d'environ 45000 habitants.

Les communes voisines de Weitbruch sont Haguenau au nord, Gries à l'est, Brumath au sud et Niederschaeffolsheim à l'ouest.

Au 1^{er} janvier 2024, la population de la commune est de **2 774 habitants**

La superficie du territoire communal est de 1 511 hectares, dont 600 ha de forêt et 750 ha de surfaces à vocation agricole, l'agglomération s'étendant sur environ 160 ha.

Le 31 décembre 1993, le SIVOM de la Basse-Zorn (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) s'est transformé officiellement et volontairement en Communauté de Communes de la Basse-Zorn. Elle est composée de sept communes : Bietlenheim, Geudertheim, Gries, Hoerd, Kurtzenhouse, Weyersheim et Weitbruch pour une population totale de 17 701 habitants. (INSEE 2021)

Partenaires et structures existantes sur le territoire :

Les structures d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la Communauté de Communes de la Basse Zorn sont nombreuses il s'agit de multi accueils, d'accueil périscolaire et mam et micro-crèche privés, des partenaires potentiels que nous ne côtoyons pas fréquemment.

Dix-neuf assistantes maternelles sont répertoriées sur la commune, le nombre d'agrément pour l'accueil simultané d'enfants varie de 2 à 4 enfants par assistante maternelles.

Située à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn de Hoedt, un **Relais Petite Enfance** (RPE) a ouvert ses portes le 11 septembre 2023 C'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges qui s'adressent à la fois aux parents ainsi qu'aux professionnels de l'accueil individuel.

Il accompagne les parents dans leur parcours de recherche d'un mode d'accueil :

En les informant sur l'ensemble de l'offre existante sur le territoire,

En facilitant la mise en relation avec les assistants maternels, et le cas échéant avec les gardes d'enfants à domicile,

En les accompagnant pour répondre à des besoins spécifiques notamment des horaires atypiques,

En les accompagnant dans leur rôle de particulier employeur.

Il accompagne les assistants maternels :

En les informant sur le cadre d'exercice du métier,

En les guidant dans leurs démarches d'inscription et de déclaration

En proposant des temps d'échanges entre assistants maternels sur leurs pratiques professionnelles,

En organisant des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels,

En facilitant leur départ en formation continue.

La Plateforme Petite Enfance accueille le public les lundi et vendredi de 9 h à 16 h. *Voici un extrait du site de la commune de Gries :*

A destination des parents et des assistantes maternelles : Elle est un lieu d'information, d'échange et de valorisation de la qualité d'accueil de l'enfant. Elle organise des animations collectives pour partager des moments ludiques et conviviaux en présence de l'assistante maternelle. Ces temps permettent de rencontrer d'autres enfants et adultes, de participer et découvrir différentes activités leur permettant de favoriser le développement de leurs capacités et de se préparer à la vie en collectivité et notamment à leur rentrée prochaine à l'école au travers d'une socialisation douce et progressive.

Un trait d'union entre les parents, les assistantes maternelles et les enfants :

Chaque mois, sont organisées, en partenariat avec les associations ABAMA et la ludothèque Esprit de famille, des matinées récréatives destinées aux enfants de moins de 3 ans accompagnés des assistants maternels et/ parents et grands-parents.

L'Accueil de loisirs sans hébergement de Weitbruch géré par l'AGF

L'ALSH accueille les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires et durant le temps périscolaire, elle permet aux jeunes de pratiquer des activités de loisirs et de détente, dans un cadre éducatif, pensé et sécurisé. L'équipe d'animation organise des temps ludiques en proposant un programme varié abordant divers thèmes.

Les écoles à Weitbruch :

Années 2023/2024 :

Ecole élémentaire 6 classes : 145 élèves
Ecole maternelle 4 classes : 89 élèves

La section locale de l'AGF organise différentes activités à Weitbruch comme des séances de gymnastique douce, de relaxation et méditation, des rencontres seniors, des distributions de la banque alimentaire aux familles défavorisées, des ateliers ponctuels.

Le CCAS

La politique sociale de chaque commune est conduite par son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Celui-ci gère notamment l'aide aux personnes les plus démunies (aides d'urgence, aides légales, aides aux orphelins...). Les C.C.A.S. se trouvent dans les mairies et ont comme Président les Maires des communes.

Le CCAS de Weitbruch intervient principalement dans trois domaines : l'aide sociale légale, l'aide sociale facultative et l'action sociale, l'animation des activités sociales.

L'assistante sociale

Madame Bally Bénédicte assistante sociale polyvalente exerce la fonction de travail social "généraliste" de proximité auprès de l'ensemble de la population d'un secteur géographique déterminé, aide les personnes, les familles ou les groupes connaissant des difficultés sociales à restaurer leur autonomie et à faciliter leur insertion, en recherchant leur adhésion. Elle apporte son concours à toute action susceptible de prévenir des difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier.

Les consultations de Pmi

Pour les parents, des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, sage-femmes, puéricultrices, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, secrétaires sont aux côtés des parents pour les accueillir et les aider.

Liste des consultations de nourrissons du service départemental de protection maternelle et infantile :

Unités territoriales d'action médico-sociale :

BISCHWILLER : Centre médico-social 48 avenue Georges Clémenceau
BRUMATH : Centre médico-social 4, rue Charles Diemer

HAGUENAU : Centre médico-social 11, blvd de l'Europe

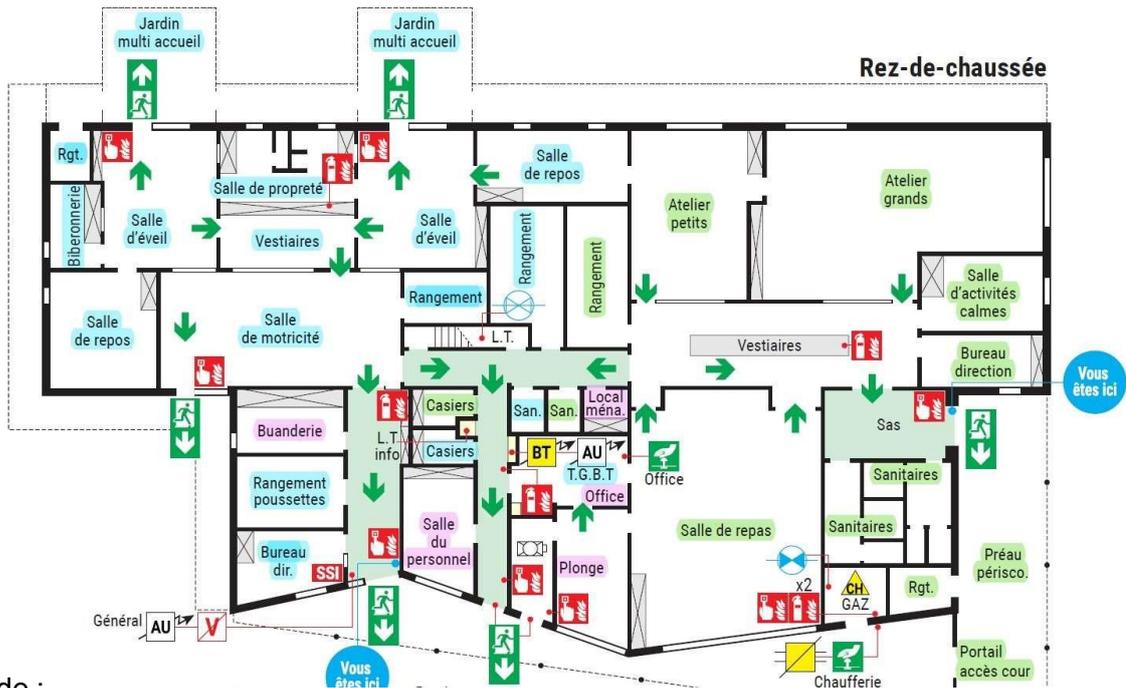
3. La population concernée au 31/12/2022

La Caf a rédigé un diagnostic du territoire de Weitbruch et une synthèse des indicateurs de mesures de l'accueil du jeune enfant sur la commune, ces documents sont consultables en annexes

Pour information : Le nombre de naissance à Weitbruch a baissé, il est de 14 enfants en 2023, en 2022 il était de 32.

4. Les locaux





Légende :

En bleu les locaux du multi accueil

En vert les locaux du périscolaire

En rose les locaux communs aux 2 structures

La nouvelle maison de l'enfance s'implante au cœur du pôle scolaire de la commune. La Surface totale du bâtiment est de 772 m²

Sous son auvent en bois, le parvis distribue l'entrée du périscolaire, l'entrée du Multi-Accueil et l'entrée de service. Le Multi-Accueil et le périscolaire sont organisés autour d'espaces généreux en double hauteur (salle de motricité et vestiaires) éclairés par des hauts jours qui, orientés Sud-Est / Sud-Ouest permettent de suivre la course du soleil tout au long de la journée. Les transparences entre les différents espaces permettent au personnel de garder un œil sur les enfants où qu'ils se trouvent.

La structure du bâtiment est en bois. Une optimisation des débords de toitures et de la dimension des fenêtres a été faite lors de la conception pour trouver un équilibre entre luminosité et apports solaires. Les revêtements et finitions ont été choisis pour leur faible impact carbone et émission de COV : lasure à l'eau, peintures écologiques, linoléum. Le mobilier de l'ancien périscolaire (années 50) a été récupéré et restauré.

5. Date d'ouverture et historique

Le multi accueil actuel fut au départ une halte-garderie, elle avait ouvert ses portes le 1er septembre 1996, il y a 27 ans.

Le bâtiment dédié a été construit en 1965, c'était la Maison des Sœurs avec deux appartements.

En 1991 Madame GESTER présidente de la section locale de l'AGF à Weitbruch avait organisé une réunion d'information à propos des différents modes de garde possibles sur la commune.

Le constat étant que plusieurs familles du village rencontraient des problèmes de garde. À la suite de cette réunion cinq ou six mamans ont formé un groupe ayant à cœur un projet d'ouverture d'une halte-garderie. Le maire a été sollicité ne s'engageant au départ que sur une mise à disposition des locaux, ceux de la Maison des Sœurs... qui devient la Maison de l'Enfant le 15 septembre 1994.

Le 08 décembre 1994 une réunion d'information est organisée avec la CAF à propos du fonctionnement et du financement de la halte-garderie dans le cadre du Contrat Enfance.

Le 23 février 1995 une rencontre a lieu en mairie pour approuver les plans et les devis en matière de réalisation des travaux et acquisition d'équipements. Le financement est voté, les organismes de subventions sont sollicités et une demande de Contrat Enfance est formulée avec autorisation de signature.

Le 13 juin 1996 annonce que le Contrat Enfance est signé pour trois ans. Le projet de convention de gestion avec l'Agf est mis en place, cette dernière sera renouvelée par tacite reconduction après une période initiale de cinq ans.

Des réunions de comité de pilotage ont été mises en place avec pour but de superviser les aspects qualitatifs et quantitatifs de la halte-garderie, d'analyser les résultats de fréquentation, de définir les objectifs des années à venir avec la commune et l'AGF, de proposer l'adaptation de la structure en fonction de l'évolution des besoins, de vérifier le respect des objectifs fixés ou à défaut valider une résolution en accord avec les autres parties, de considérer toute proposition qui lui sera faite et envisager les possibilités d'application.

Le comité n'a pas de pouvoir décisionnel, il ne peut faire que des propositions.

Il est composé de représentants de la commune, des représentants de l'AGF dont la responsable de la halte-garderie, d'un représentant de la CAF, d'un représentant des parents usagers.

Le 08 août 2016 la Halte-Garderie change de statut elle devient un Multi Accueil son agrément est inchangé (12 enfants) – seuls les horaires d'ouvertures sont augmentées. Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

« Depuis la commune de WEITBRUCH a décidé de se doter d'un nouvel équipement dédié à la petite enfance pour répondre aux demandes croissantes d'accueil. Cette maison abritera d'une part un multi accueil de 20 enfants (agrément PMI) permettant une évolution vers 30 enfants à terme, et d'autre part, un accueil périscolaire pour 60 enfants âgées de 3 à 12 ans. Représentant au total une surface utile d'environ 712 m². Afin de répondre au mieux aux besoins, cette maison sera également dotée d'une restauration en liaison froide.

Sensible au développement durable, la commune a inscrit le projet dans deux démarches ambitieuses : CLIMAXION le programme de l'ADEME & Région Grand Est (bâtiment passif), et l'expérimentation E+C- initiée par l'ADEME, Région Grand Est et l'INSA. Le maître d'œuvre souhaite également utiliser des matériaux biosourcés dans le projet. Budget d'opération : 2,3 M€ HT -Date prévisionnelle de mise en service : novembre 2019. » Source MP CONSEIL

À l'automne 2019 le conseil municipal décide que le nouveau multi accueil se nommera "Les petites abeilles"

La date de mise en fonctionnement est le 06 janvier 2020. Le multi accueil a un agrément de 20 places composé de deux espaces de vie, nommés Miel Pop's et Bee Happy.

L'inauguration et portes ouvertes de la maison de l'enfant ce sont déroulées le 1er février 2020.

La convention entre la commune et l'AGF pour la gestion et l'exploitation du bâtiment porte sur une durée de 1 an à compter du 1er janvier 2020, renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

6. Agrément et type d'accueil proposé

L'accueil concerne les enfants de 10 semaines à 4 ans quelle que soit la situation du ou des parents au regard de l'activité professionnelle. L'agrément est de 20 enfants par heure en accueil régulier ou occasionnel.

Une modulation dans les places d'accueil régulier ou occasionnel est permise par le Médecin de la PMI, afin de répondre au mieux aux besoins des familles et aux souhaits de la collectivité.

7. Jours d'ouverture et horaires

Les horaires d'ouverture de la structure sont de 7 h 30 à 18 h 30 soit 11 h d'amplitude, du lundi au vendredi

Agrément modulé	Horaires
Du lundi au vendredi	7h30 à 8h00 (10 places)
	8h00 à 8h30 (15 places)
	8h30 à 17h30 (20 places)
	17h30 à 18h00 (15 places)
	18h00 à 18h30 (10 places)

8. Participation familiale

Voici le brème des participations familiales dans les équipements d'accueil de jeunes enfants du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

1 enfant	0,0619%
2 enfants	0,0516%
3 enfants	0,0413%
4 enfants	0,0310%
5 enfants	0,0310%
6 enfants	0,0310%
7 enfants	0,0310%
8 enfants	0,0206%
9 enfants	0,0206%
10 enfants	0,0206%

Le plancher s'élève à 754.16 €/mois

Le plafond s'élève à 6000 €/mois

« MODALITES D'APPLICATION :

- Application directe du taux d'effort horaire aux ressources mensuelles
- Application du taux d'effort même en cas de ressources très faibles.
 - *Pour les personnes sans ressources (couple d'étudiants par exemple) : Le plancher retenu pour le calcul du tarif minimum correspond au RSA annuel pour une personne isolée avec un enfant déduction faite du forfait logement, soit 754.16 €/mois. Pour les personnes sans ressources dans l'année de référence et ayant repris une activité salariée : évaluation forfaitaire sur la base de 12 fois le salaire mensuel.*
 - *Pour les professions "non-salariés" affichant un revenu "0" : Le plancher retenu pour le calcul du tarif minimum correspond au RSA annuel pour une personne isolée avec un enfant déduction faite du forfait logement, soit 754.16 €/mois*
 - *Pour les parents ayant un enfant handicapé*

Les familles ayant un enfant handicapé (bénéficiaires de l'AEEH) se verront appliquer le barème correspondant à leur composition familiale réelle à laquelle on ajoute un enfant supplémentaire, que l'enfant handicapé fréquente ou non la structure. »

9. Les moyens en personnel au 31/12/2023

Le personnel :

- 1 Educatrice de Jeunes Enfants – Directrice 30h/semaine – CDI
- 2 Auxiliaires de Puériculture – 35h/semaine – CDI
- 1 Animatrice CAP Petite Enfance – 30/semaine – CDI
- 2 Animatrices CAP Petite Enfance 35h/semaine – CDI
- 1 Animatrice BEP Sanitaire et Social 30h/semaine – CDI
- 1 Médecin référent 2h/mois – Conventionné

Autres intervenants :

- 1 Psychologue 1.5h / 4 séances
- 2 Bénévoles du Point Lecture
- 1 Agent d'entretien salarié de la société de nettoyage Service 67 Propreté



FREQUENTATION / STATISTIQUES

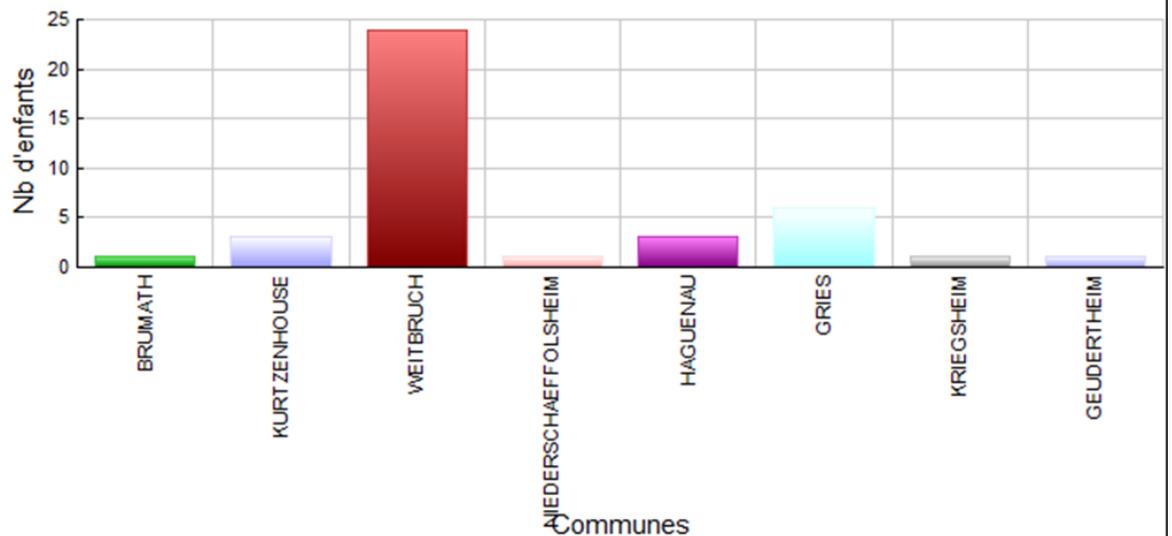
1. Etat des inscriptions

Nombre total d'enfants accueillis sur l'année 2023 : 40 dont 2 enfants scolarisés fréquentant le multi accueil à partir de 11h45 – en septembre départ de 12 enfants, 5 nouveaux enfants sont arrivés entre septembre et décembre puis 3 en janvier 2024

2. Origines géographiques des enfants

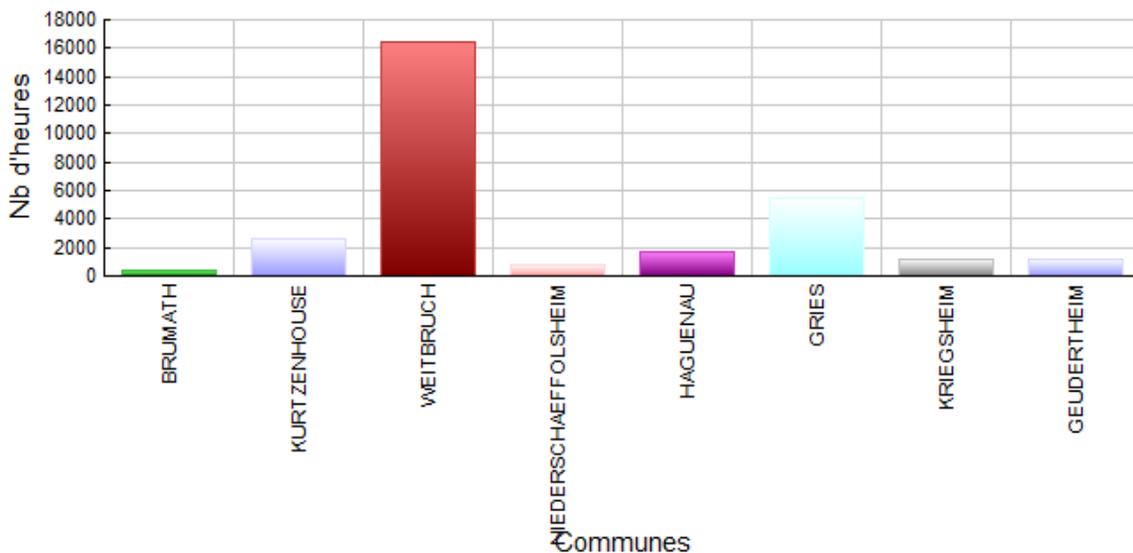
60 % des enfants sont originaires de la commune et 40 % hors commune

Ventilation par commune du nombre d'enfants



Brumath : 1
 Kurtzenhouse : 3
 Weitbruch : 24
 Niederschaeffolsheim : 1
 Haguenau : 3
 Gries : 6
 Kriegsheim : 1
 Geuderthheim : 1

Ventilation par secteur du nombre d'heures



Brumath : 336.19h
 Kurtzenhouse : 2625.39h
 Weitbruch : 16453.30h
 Haguenau : 1699.38h
 Gries : 5469.16h
 Kriegsheim : 1141.37h
 Geuderthheim : 1116.03h
 Niederschaeffolsheim : 762.46h

Nombres d'heures réalisées par secteur en pourcentage : 56 % Commune et 44 % Hors commune

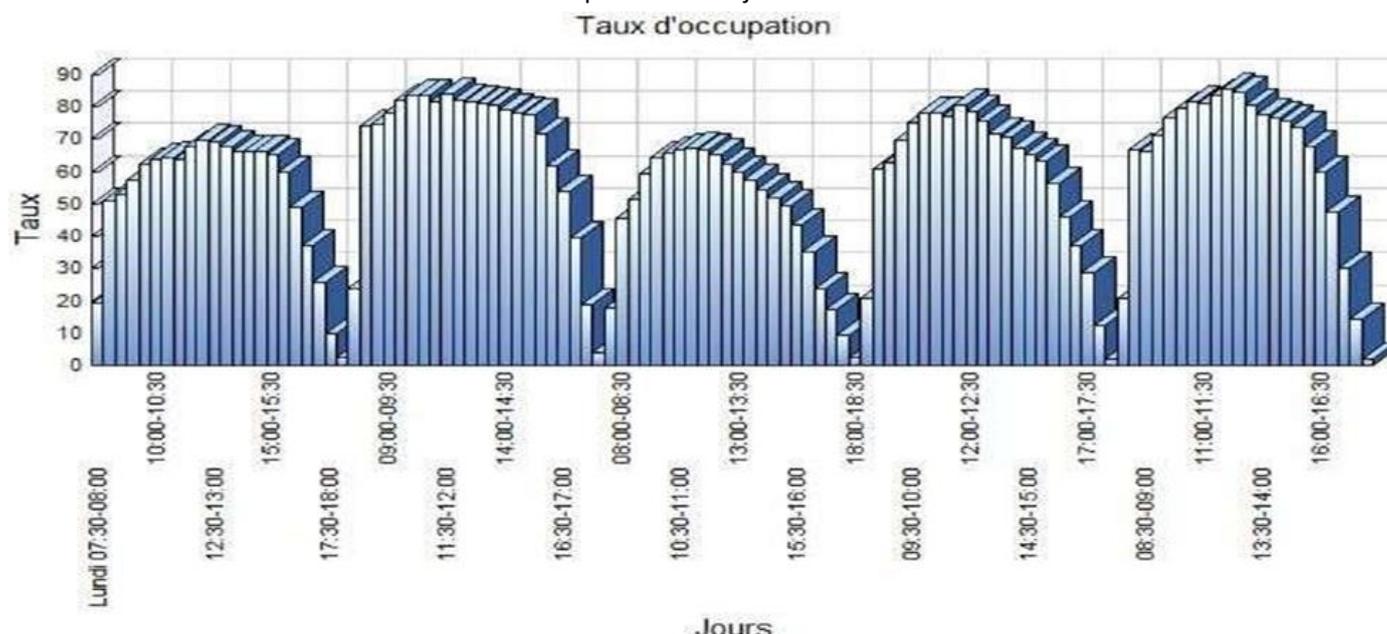
3. Statistiques

Heures facturées au réel : 30110.5 heures soit 65.28 % en 2022 il était de 27 997.5 en 2022 soit 62,08% du taux d'occupation

Heures réalisées : 30116.5 heures soit 65.29 % du taux d'occupation en 2022 il était de 28 000.5 soit 62,09 % du taux d'occupation

Ratio entre les heures facturées et les heures réalisées : 99.98%

Pour l'année 2023 le multi accueil a comptabilisé 225 jours d'ouverture –



- Lundi 61,21%
- Mardi 62,44%
- Mercredi 54,86%
- Jeudi 72,68%
- Vendredi 55,59%

Le taux d'occupation et les statistiques de fréquentation augmentent légèrement par rapport à l'année 2022.

Répartition des durées de présences : en moyenne les enfants sont présents entre 9 et 10 heures par jour :

Nombre d'heures	Présence totale	Régime général
Moins de 1 heure	8	8
Moins de 2 heures	28	24
Moins de 3 heures	67	57
Moins de 4 heures	113	107
Moins de 5 heures	215	214
Moins de 6 heures	147	142
Moins de 7 heures	231	219
Moins de 8 heures	641	606
Moins de 9 heures	1245	1 142
Moins de 10 heures	833	753
Plus de 10 heures	239	165

Répartition des revenus en 2023 :

Revenu mensuel moyen	Familles concernées	Heures réalisées
Moins de 705.27 €	0	0,00
Moins de 1087 €	1	331,65
Moins de 1469 €	0	0,00
Moins de 1851 €	1	1 197,67

Moins de 2233 €	1	165,32
Moins de 2615 €	2	1 402,97
Moins de 2997 €	5	2 815,66
Moins de 3379 €	1	580,74
Moins de 3761 €	5	5 302,94
Moins de 4143 €	2	2 229,01
Moins de 4525 €	3	2 860,96
Moins de 4907 €	3	2 490,94
Moins de 5600 €	8	5 717,47
Plus de 5600 €	5	4 507,89

Prix horaire moyen non pondéré (chaque enfant comptant pour 1) 2,27 € (2,02 € en 2022) il correspond à la moyenne des tarifs horaires de chaque enfant

Prix horaire moyen pondéré CAF (chaque enfant comptant pour son nombre d'heures) 2,32 € (2,13 € en 2022) il correspond à la division des montants facturés par les heures facturées pour obtenir le prix horaire moyen sur la structure.

En 2023, aucune famille n'a bénéficié des minimas sociaux, aucun enfant porteur d'handicap n'a été accueilli au sein de la structure –

OBJECTIFS EDUCATIFS

Nous pensons que :

Chaque enfant est unique.

En développant une connaissance approfondie de chaque enfant, l'adulte qui en est responsable est en mesure de reconnaître et de respecter les particularités de chacun, son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.

L'enfant est le premier acteur de son développement.

Un enfant apprend d'abord spontanément en expérimentant, en observant, en imitant et en parlant avec les autres grâce à sa propre motivation et à ses aptitudes naturelles. L'adulte guide et soutient cette démarche qui conduit à l'autonomie. L'autonomie est un processus d'apprentissage progressif. Petit à petit, l'enfant va apprendre à se détacher de l'adulte, à découvrir ce qu'il peut faire tout seul grâce aux moyens mis en œuvre par les gestes de la vie quotidienne : manger, s'habiller, se laver les dents, etc. L'accueillante est disponible si l'enfant en exprime le besoin, pour encourager ce dernier dans ses expérimentations.

L'autonomie c'est aussi s'habituer à ne pas tout avoir, à gérer la frustration ou la négociation, à vivre l'expérience de l'échec. Cet apprentissage passe aussi par la prise de risques afin d'affronter ses peurs et de se rendre compte de ses capacités et de ses limites.

L'autonomie, c'est encore apprendre à se gérer seul, à choisir ses jeux. Avoir la possibilité, par un cadre sécurisant, d'évoluer, de créer, de construire et de se connaître en tant que personne à part entière. C'est lorsque l'enfant est l'acteur principal de son développement, lorsqu'il peut amorcer des jeux, faire des suggestions qui sont mises en œuvre dans son espace de vie, qu'il est le plus susceptible de développer son plein potentiel.

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.

Le développement de l'enfant est global. C'est un processus qui se déroule dans chacun des domaines en même temps (physique et moteur, langagier, social et affectif, cognitif). Tous les domaines s'influencent mutuellement et s'intègrent les uns aux autres pour former un tout : l'enfant.

Les interventions de l'adulte, les aménagements et les activités proposées au multi accueil sollicitent de multiples façons l'ensemble de ces dimensions.

- Le développement physique et moteur — La santé et la sécurité, les besoins physiologiques (l'alimentation, le sommeil, l'hygiène), le développement sensoriel, le schéma corporel, la motricité globale et la motricité fine.
- Le développement cognitif — L'attention, la mémoire, la fonction symbolique, les catégories et concepts, le raisonnement, l'éveil aux mathématiques et aux sciences.
- Le développement langagier — Le langage pré linguistique, le langage oral, l'éveil à la lecture ainsi que le développement du geste graphique.
- Le développement social et affectif— L'attachement (l'établissement d'une relation affective significative), le tempérament, le concept de soi, l'identité, les compétences émotionnelles et les compétences sociales.

La socialisation va préparer l'enfant à s'intégrer dans la société dans laquelle il vit.

L'enfant devra acquérir, dans le cadre de cette socialisation, quelques habiletés que l'animatrice va favoriser. Cette dernière va notamment encourager l'enfant à exprimer ses émotions verbalement plutôt que physiquement. Elle va l'aider à considérer et à respecter les personnes qui l'entourent et à faire preuve d'empathie.

L'enfant apprend par le jeu.

Essentiellement le produit d'une motivation intérieure, le jeu constitue pour l'enfant le moyen par excellence d'explorer le monde et d'expérimenter ainsi le jeu est le moyen par lequel l'enfant réalise des apprentissages et se développe.

Les différents types de jeux auxquels il joue - solitaires ou coopératifs, moteurs, symboliques...sollicitent, chacun à leur manière, toutes les dimensions de sa personne.

Grâce à ses compétences et à ses études, le personnel guide les jeux des enfants et recueille, en les observant, des renseignements essentiels pour les accompagner dans leurs activités. Il met à leur disposition ce dont ils ont besoin pour s'occuper à des jeux de toutes sortes et convenant aux goûts et aux possibilités de chacun. Il soutient les enfants et les encourage tout au long de la journée, dans les jeux habituels comme dans les nouveaux jeux qu'ils imaginent, et guide indirectement les acquis qu'un enfant tire d'une situation dans laquelle il s'est lui-même engagé.

La collaboration entre le personnel et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

L'accompagnement du jeune enfant dans son développement global est un projet commun en construction, partagé par les parents et le personnel accueillant. Ce partenariat, est basé sur une relation de confiance mutuelle, cela rassure l'enfant et l'aide à établir une relation significative avec les adultes qui prennent soin de lui en l'absence de ses parents. Il favorise également le choix d'interventions individualisées adaptées à chaque enfant d'un même groupe du multi accueil.

Nous reconnaissons que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Ils sont les mieux placés pour seconder le personnel accueillant. Ils peuvent aider leur enfant : en s'intéressant à ce qu'il vit au sein de la structure, en interrogeant les membres de l'équipe et en leur fournissant des renseignements utiles sur leur enfant (lors des transmissions), en assistant aux rencontres de parents



AU COURS DE L'ANNEE

1. Points divers sur le fonctionnement

Fermetures de l'année 2023 :

Fermeture Printemps

- Du lundi 24 avril au vendredi 28 avril inclus

Fermeture d'été

- Du lundi 31 juillet au vendredi 18 août inclus

Autres fermetures (2023)

- 07 Avril Vendredi Saint
- 10 Avril Lundi de Pâques
- 1er Mai fête du Travail (lundi)
- 8 Mai Armistice 1945 (lundi)
- 18 Mai Ascension (jeudi)
- 29 Mai Lundi de Pentecôte
- 09 Juin Journée Pédagogique (vendredi)
- 14 Juillet Fête Nationale (vendredi)
- 21 août journée de reprise – grand nettoyage
- 1er Novembre Toussaint (mercredi)

Fermeture de Noël et Nouvel An

- Du lundi 23 décembre au vendredi 05 janvier 2024



2. Pour les familles

- Le soutien à la parentalité :

Voici le récap des actions REAAP réalisées en 2023

Activités REAAP		
Actions de la section locale – Espace de vie sociale		
Après-midi jeux	5 mars 2023	51 familles – 94 adultes et 86 enfants presents
Conférence – café parents		
Conférence 1: café-parents	31 janvier 2023 - Les Ecrans	2 participants
Conférence 2: café-parents	15 mars 2023 - Les Emotions	2 participants
Conférence 3: café-parents	04 avril 2023 – Poser des limites	8 participants
Conférence 4: café-parents	21 juin 2023 – annulée	0 participant
Ateliers parents – enfants		
6 ateliers créatifs réalisés Deux ateliers par date pour deux tranches d'âges différentes (0-5 ans et 5-10 ans)	Ateliers créatifs parents – enfants 15 février 2023 26 avril 2023 25 octobre 2023	64 participants au total
Action structure Petites Abeilles		

3 ateliers de médiation animale	12 avril 2023 10 mai 2023 14 juin 2023	40 participants au total
3 ateliers Baby gym	04 octobre 2023 15 novembre 2023 29 novembre 2023	32 participants au total
2 ateliers d'éveil musical	15 mars 2023 11 octobre 2023	60 participants au total

Les REAAP sont des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). L'objectif est d'agir pour et avec les parents. Ces réseaux regroupent des actions, menées par l'AGF destinées à soutenir sous toutes ses formes l'exercice de la parentalité

Pour l'année 2023 nous constatons que les ateliers parents - enfants ont eu davantage de succès que les réunions à thèmes dans le cadre de soutien à la parentalité.



3. En rapport avec le projet pédagogique

L'équipe du multi accueil applique le projet pédagogique en tenant compte de son contexte, de ses ressources et des possibilités que lui offre son environnement.

Il adapte le projet à l'âge des enfants et à la période de la journée pendant laquelle ils fréquentent la structure ainsi grâce à l'observation l'équipe veille constamment à l'aménagement du temps et de l'espace au sein de la structure.

Si les expériences offertes aux enfants peuvent varier d'un espace de vie à l'autre, le projet pédagogique quotidien reste équilibré : jeux à l'intérieur et à l'extérieur, jeux calmes et actifs, activités individuelles et collectives, en petit et en grand groupe, en veillant toujours à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants au travers des soins, en respectant les besoins de l'enfant.

Quand bien même les enfants évoluent en grand groupe à certains moments de la journée nous proposons souvent des ateliers en nombre restreints pour permettre aux enfants de vivre un moment spécifiquement dédié cela permet à l'accueillante d'observer dans les détails les besoins des enfants accueillis.

Cela permet également à l'accueillante d'être pleinement investie dans sa mission.

Dans la mesure du possible et selon la météo, nous essayons de sortir quotidiennement. Ces sorties sont l'occasion pour les animatrices de faire découvrir aux enfants l'environnement en restant à l'écoute de leurs sollicitations et de leurs questions.

L'enfant perçoit ce qui l'entoure, autant la nature, la faune, la flore que les bruits, les véhicules, la circulation et les dangers.

Les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement. On respecte les plantes, les arbres ainsi que les insectes et les animaux que l'on peut rencontrer en promenade ou dans le jardin. Des activités sont aussi proposées pour cet éveil, comme l'observation d'oiseaux, chat, escargot, coccinelle, fourmis, cigognes, cheval.

Lors de nos discussions en analyse de pratique professionnelle, nous nous sommes rendu compte de l'importance du choix des jeux et jouets mis à disposition des enfants, cheminant dans nos réflexions nous avons décidé de faire la promotion de jeux et jouets en matière naturelle sous forme d'objets simple comme des morceaux de bois, des galets, des coquillages ... pour finir nous sommes allées vers des propositions de manipulations et découvertes du land art, des paniers découvertes etc...

Nous limitons les jouets avec une fonction bien définie, ceci dans le but de permettre à l'enfant de développer son imagination dans le jeu.



Les bébés :

- De 3 à 6 mois : Il découvre son corps et sa voix
- De 6 à 12 mois : Il exerce ses muscles
- De 9 à 18 mois : En avant, marche vers

Le bébé apprend en utilisant ses cinq sens et ses expériences motrices.

La dimension physique et motrice

Notre objectif est d'offrir au bébé autant de situations qui l'amèneront à renforcer son corps et ses muscles et se préparer pour la marche en passant par les étapes suivantes :

- Se retourner seul sur lui-même (sur le dos, sur le ventre)
- Tenir seul ou assis et s'asseoir seul
- Ramper
- Se mettre à 4 pattes
- Se déplacer à quatre pattes
- Se tenir debout avec appui
- Escalader
- Marcher avec appui
- Se tenir debout sans appui
- Danser (ou se dandiner)
- Marcher sans appui



Nous travaillons aussi à développer chez le bébé sa motricité fine essentiellement par l'apprentissage

de la préhension. Tenir son biberon (ou son verre) tout seul... L'animatrice met à sa portée divers jouets et objets et l'encourage à s'en saisir. Selon le stade de développement, il sera capable de prendre un ballon, tenir une cuillère ou encore de se servir de son pouce, de son index.

La dimension socio affective

Il s'agit d'amener le bébé à assoir sa confiance en lui-même et aussi en son environnement.

L'atteinte de cet objectif repose essentiellement sur la qualité de la relation et des interactions avec les animatrices. Nous soutenons l'enfant dans ses réussites. Elles l'aident à créer de nouveaux liens avec d'autres personnes que ses parents et aussi à prendre conscience de son existence comme personne indépendante des autres.

Notre objectif est d'amener le bébé à développer un lien d'attachement stable qui le sécurise.

Pour cela, la communication avec les parents revêt une grande importance.

L'adulte accueillante le prend dans les bras, lui parle, elle est attentive à ses besoins et à son rythme.

Le passage de la maison à la crèche est une étape très importante pour le bébé. Ses besoins affectifs, physiques, et physiologiques sont déterminants dans l'ancrage de son identité. Il est donc primordial que son rythme biologique soit respecté.

On l'aide à exprimer ses émotions et lui faire savoir et sentir qu'il est compris dans ses besoins.

À la suite d'observations faites pour des enfants ayant un sommeil « compliqué » nous avons testé et mis en place les siestes nordiques à destination des bébés ou enfants non marcheurs, en fonction des besoins des enfants nous en avons déjà tiré les bénéfices. :

C'est un grand bol d'air frais pour améliorer la respiration et le système immunitaire des bébés

Les enfants font des siestes plus longues et ont un meilleur sommeil. En effet, grâce à l'emballage (espace contenant comme dans le ventre de la maman) les mouvements sont restreints, ce qui permet d'augmenter la durée du sommeil car sécurisé.

Les enfants s'habituent aux bruits extérieurs, ces bruits l'apaisent et le bercent et sont souvent très efficaces pour apaiser et endormir les enfants. Ce projet est discuté chaque année pour convenir s'il est judicieux de le maintenir ou non.

La dimension cognitive

Le développement de cette dimension a pour objectif d'accroître la capacité de bébé à prendre conscience des relations de cause à effet.

Il va découvrir les caractéristiques des objets et aussi prendre conscience de leur permanence.

La répétition étant pédagogique : le personnel répètera des gestes pour qu'il apprenne à faire de lui-même les liens de cause à effet.

En répétant plusieurs fois la même expérience, une fois acquise, il passera à autre chose. Dans ce processus il va toucher, observer, imiter, faire des associations...

La dimension langagière

Il s'agit ici de passer des gazouillis et autres vocalises à un vocabulaire enrichi d'environ 10 mots.

L'adulte est un modèle. Il imite des cris d'animaux et montre les images correspondantes. Il parle en nommant ce qu'il fait. Nous employons les bons mots, de façon simple et claire (manger, dormir, on va changer la couche...). Elle encourage l'enfant en répétant correctement le mot qu'il tente d'acquérir et ce avec un renforcement positif.

Les livres et autre support à histoires tiennent une place importante dans ce cadre. Plusieurs livres adaptés à leur âge sont disponibles en « libre-service » et le personnel peut les regarder avec le bébé en utilisant des mots et des sons pour faire des liens. Les cartes sous forme d'imagier sont l'occasion d'aborder les thèmes des émotions, des objets ou personnages du quotidien ou saisonniers

L'utilisation des chansons et des comptines est aussi un bon moyen qui favorise le développement du langage, d'où l'intégration de l'éveil musical par des ateliers ou à des moments identiques durant la journée, comme une ritualisation.

Les marcheurs vers 15 mois :

La dimension physique et motrice

Cette étape met l'accent sur le développement physique et moteur. L'enfant a découvert la marche et ses expérimentations de motricité globale sont souvent maladroitement, il trébuche et tombe parfois. C'est la période où il va apprendre à pédaler, à monter et descendre des marches... mais aussi à développer sa motricité fine grâce aux « arts plastiques » (modelage) et autres bricolages. Dessiner, déchirer, froisser, emboîter ou plier... Il apprend à avoir un meilleur contrôle de ses mains.

Il commence à prendre soin de lui-même comme s'habiller pour aller dehors, se déshabiller, se laver les mains... Le personnel l'accompagne dans ces apprentissages tout en laissant la liberté nécessaire pour qu'il maîtrise lui-même ces gestes. Progressivement il va atteindre l'autonomie nécessaire. L'importance de la ritualisation des activités tout au long de la journée est primordiale, cela le sécurise

Pendant les repas, l'enfant apprend à rester assis. C'est à cette étape qu'il apprend à mieux maîtriser le geste de manger à la cuillère et de boire dans un verre. Au début, l'adulte peut l'accompagner dans la transition du verre à bec au verre traditionnel. Les repas sont aussi l'occasion d'amener l'enfant à goûter à tous les aliments. Il commence toujours par de petites portions et l'enfant sera resservi à la demande.

La sieste reste très présente à cet âge. C'est un moment agréable précédé d'une routine choisie par l'équipe. En général, les enfants écoutent une histoire et peuvent s'endormir sur une musique adaptée à cet instant.

A la fin, cette période correspond aussi à celle de l'apprentissage de la propreté en collaboration avec les parents. Lors des échanges avec ces derniers nous saurons qu'il est prêt pour cette étape lorsqu'il sa couche sera propre au réveil de la sieste par exemple. L'intérêt peut aussi venir par mimétisme en voyant les autres enfants aller sur le pot. Notre approche est volontairement douce sans jamais forcer un enfant. Régulièrement son éducatrice l'invitera à s'asseoir sur le pot ou aux toilettes. Un renforcement positif est fait pour toute étape franchie.

La dimension socio affective

L'enfant apprend à la fois à contrôler son corps pour sa propre sécurité et celle des autres enfants mais aussi de collaborer avec eux. Autant que possible l'adulte l'accompagne dans l'affirmation de son identité, en lui permettant d'exprimer ses besoins, son opinion tout en respectant son environnement et les limites de la collectivité.

De 2 à 3 ans, on entre dans la période d'opposition. Cela tient essentiellement à la difficulté qu'éprouve l'enfant à exprimer ses émotions. Il est souvent ambivalent, ce qui l'influence beaucoup. Tantôt c'est oui, et non « tout de suite » « après », « je veux mais je ne veux pas... »

L'éducatrice reste cohérente dans ses interventions pour assurer une meilleure intégration des valeurs du milieu. Elle partage avec le parent le type d'intervention mis en place auprès de l'enfant pour que cela se tienne entre la maison et la structure. Les thèmes des limites ou autres passages difficiles lors d'une frustration sont souvent abordés

Il apprend à exprimer ses besoins tout en consolidant sa relation avec les autres personnes de son groupe. Il prend sa place et doit aussi respecter celle des autres. Il fera des choix et apprendra aussi à les assumer.

La dimension cognitive

Un des objectifs de cette étape est d'aider l'enfant à faire des liens. Il devra apprendre à écouter et comprendre les consignes courtes et simples données par l'adulte. Les jeux d'associations, les causeries... sont de bons moyens pour y arriver.

Il développe sa capacité à se concentrer et à s'organiser. La routine aidant à l'anticipation des événements

L'aménagement de l'espace l'invite à explorer des coins de jeux d'imitations où il peut laisser aller son imagination. Il est de plus en plus observateur de ce qui se passe autour de lui. Les chansons, jeux de doigts et autres comptines contribuent à développer sa mémoire.

C'est aussi une étape lors de laquelle l'éducatrice lui apprend à développer ses 5 sens. Elle organise plusieurs activités de perception sensorielles comme le fait d'organiser des ateliers culinaires, écouter et reconnaître les bruits à l'extérieur, proposer des objets sans réelle fonction pour favoriser la créativité et l'imagination dans le jeu

La dimension langagière

L'objectif est de développer autant que possible et au rythme de l'enfant sa communication verbale. Il apprend à identifier et à nommer des images ou des objets de son environnement. L'éducatrice lui pose régulièrement des questions ouvertes et reformule si besoin en prononçant clairement les mots. Son vocabulaire s'enrichit encore grâce aux histoires, livres, chansons et comptines, imagiers. Progressivement, il apprend et est capable de formuler de petites phrases simples.

En ayant dans sa routine des périodes de retour verbaux sur des activités, l'éducatrice l'amène à mettre des mots sur ses découvertes. Il est souvent fier de partager ses exploits !



Cette année :

En septembre 2023 nous avons créé deux groupes d'enfants en multi âges ; au fur et à mesure nous avons expérimenté les avantages et les inconvénients. Finalement, les enfants sont en groupe d'âges mélangés lors des repas/gouters et lors de certaines activités : à certains moments de la journée les espaces de vie sont investis de façon commune lors des arrivées et des départs.

Nous avons mis en place des temps de libre circulation les enfants passent d'une pièce à l'autre, cela a eu un impact positif pour les enfants accédant ainsi à d'avantage d'autonomie, l'enfant acteur de son temps- l'éducateur force de proposition d'activités

Les activités à l'extérieur sont encouragées. Une cabane et un tipi en bois ont été installés dans l'espace vert.

- Pour les ateliers : nous proposons régulièrement tout au long de la journée des petits ateliers d'éveil ; ainsi les enfants choisissent celui auquel ils souhaitent participer et peuvent en changer et découvrir l'ensemble des activités. Yoga, transvasement, construction de cabanes, temps calmes Snoezelen, massage des pieds, atelier cuisine, création de parcours éphémères : petites voitures, dinette, et grands tubes en carton posés à différents niveaux pour créer un circuit.
- Le temps des jeux individuels sur un tapis est une routine. L'avantage du tapis est de délimiter l'espace, l'enfant peut ainsi se concentrer pleinement sur son activité.
- Les temps de jeux avec un support unique comme des cartons ou des balles sans autres jouets à disposition est également mis en place, les enfants permettent de développer leur imagination, l'adulte soutenant et apportant d'autres idées – le tout vécu dans une ambiance de plaisir partagé, d'enthousiasme
- Sabine et Brigitte organisent très régulièrement des " Raconte Tapis », une chanson et un

bricolage sont préparés en lien avec le thème abordé, c'est un support pour vivre l'avant et l'après de ce temps fort - Kamishibai - chants à la guitare - prêt de livres

- Proposer les siestes nordiques aux bébés a été en partie un succès, un protocole a été mis en place – c'est un projet qui s'est construit avec les parents au bénéfice de leur enfant. Il a cependant été un frein à l'accessibilité aux espaces extérieurs, en effet, lorsque les enfants dormaient dehors cela empêchaient les autres enfants de jouer dans le même espace.
- Le portage en écharpe a été abandonné, dans la pratique l'équipe n'a pas adhéré.

Galerie Photos :





4. Pour l'équipe

- **Le Groupe d'analyse des pratiques professionnelles**

Le groupe d'analyse des pratiques professionnelles, est une démarche, qui vise à exprimer, expérimenter, faire un retour sur ses pratiques professionnelles et plus particulièrement sur l'action éducative que mènent les professionnelles auprès des jeunes enfants. Il s'agit de se pencher sur sa propre pratique et non celle des autres, cela participe en ce sens à la construction de l'identité professionnelle de chaque professionnelle individuellement, et en équipe autour des valeurs de coopération, partage d'expérience, de compétences complémentaires.

Ce travail d'élaboration psychique des participantes autour des représentations, des valeurs, des résistances, permet de faire le lien entre façon de fonctionner dans le travail et fonctionnement personnel : partir de situations concrètes est le moyen expérientiel qui peut aboutir à des adaptations, car intégré par la personne elle-même et non transmise de façon théorique. Peuvent alors s'opérer des réajustements des pratiques, des prises de conscience, la levée de freins.

Ainsi, cela améliore le confort en tant que professionnelle qui repère mieux sa place, tant avec les enfants que les parents, et peut davantage avoir une prise de recul dans la rencontre avec les enfants. Le dispositif mis en place consiste en un lieu d'échange, où l'on ne cherche pas une vérité, ni une formalisation figée des bonnes pratiques. Ce qui est visé : l'évolution, la construction dynamique de l'identité professionnelle, l'approfondissement de notions, l'analyse de certaines situations clés, la cohérence et l'harmonisation des pratiques. La psychologue est garante du non-jugement, du respect du cadre, de la confidentialité. Elle régule la parole, n'a pas une place d'expert dans la transmission de savoirs théoriques, accueille les récits de situation, permet aux professionnelles la perception d'événements observés plutôt que l'interprétation, voire la plainte, apprendre à quitter la réactivité pour trouver des réponses créatives. Au démarrage, la séance inaugurale permet de poser la méthodologie de travail autour des attitudes professionnelles, des valeurs communes, de l'importance du cadre à la fois dans ces séances, et dans la pratique quotidienne.

La poursuite du travail engagé depuis au moins 15 ans revêt un caractère de soutien, de distanciation, d'élaboration. L'équipe a pu bénéficier de 4 séances de 1.5 heures sur l'année. Ce fut trop peu car les enjeux relationnels étaient très présents, l'intervenante en congé de maternité n'avait pas été remplacée – la directrice de la structure ne participe désormais plus à ces temps d'échanges pour garantir une objectivité et la libre parole.

Un entretien entre la psychologue nouvellement recrutée et la directrice a permis de mettre en avant les priorités à mener. Les enjeux de travailler sur le lien à l'autre, sont au cœur de nos préoccupations. Faire équipe avec les enfants, les parents, les collègues il s'agit de travailler sur les situations avec de forts enjeux relationnels et la prise de recul dans la fonction d'interface.

Deux axes ont émergé :

- I- La cohésion d'équipe, qu'est-ce que travailler ensemble ? Les valeurs communes, une communication harmonieuse entre professionnelles et lors des transmissions aux parents. Des pratiques concertées et cohérentes auprès des enfants, des différences de point de vue ont particulièrement émergé cette année.
- II- La pédagogie active pour l'épanouissement de l'enfant cela passe par une réflexion d'approche individualisée en n'oubliant pas que l'accueil est collectif ainsi les thématiques de morsures, attitudes difficiles ont fait l'objet d'échanges, il s'agissait de repérer les enjeux, faire des choix, les motiver et les appliquer.

L'AGF a proposé 6 séances de GAPP pour les directrices de structures petite enfance, ce projet est animé par une psychologue. Des réunions des directrices au siège ont régulièrement eues lieu. Durant ces temps d'informations, la partie administrative et organisationnelle des structures sont abordées.



- **Entretiens d'évaluation annuels**

Chaque salarié fait également l'objet d'une évaluation annuelle menée par son responsable hiérarchique direct. Cet entretien a pour but d'apprécier comment une fonction est tenue et de faire participer le salarié à sa propre évaluation, celle-ci devient un facteur important de son développement personnel avec pour objectif la recherche des résultats, des moyens plus efficaces et des actions correctives au bénéfice de la qualité de l'accueil. Il permet de fixer au maximum 3 objectifs à atteindre sur l'année de référence. Par la suite, tous les 6 mois les objectifs fixés pour chaque salarié sont rediscutés lors d'un échange informel avec la directrice.

Par ailleurs, des entretiens professionnels sont également effectués, il est entre autres question d'envisager les axes de formation.

- **Journée pédagogique**

Le 09 juin une journée pédagogique a été organisée à la structure nous avons échangé sur le thème des valeurs communes – quelles sont -elles ? Pour ensuite pouvoir les mettre en œuvre dans le projet pédagogique et éducatif – par ailleurs, ce travail est au bénéfice du projet d'établissement qui est également dans une phase de réécriture.

- **Réunion d'équipe**

Les réunions d'équipe que nous avons du mal à organiser de façon régulière en 2022, ont finalement pu l'être toutes les 5 semaines durant 1,5 heures. Lors des réunions nous abordons l'organisation de la vie quotidienne, le suivi des enfants, la communication avec les parents, l'aménagement du temps et de l'espace, les nouveaux objectifs pédagogiques, l'amélioration de la communication au sein de l'équipe, les achats à envisager... Tous les jours la directrice rejoint les équipes et notamment au moment de la sieste pour discuter des sujets du quotidien qui tiennent à cœur.

La participation de tous les membres dans une attitude d'ouverture d'esprit est importante, cela fait la différence pour vivre notre quotidien parfois stressant, de façon plus apaisée. Il y a donc des enjeux importants lors de ces réunions.

- **Recrutements**

Mouvement du personnel au cours de l'année : ce fut une année très compliquée sur ce point – il y a eu plusieurs absences répétitives et/ou sur une longue durée. Des absences pas forcément remplacées qui ont eu un impact non négligeable sur la fatigue physique et morale de l'équipe ainsi que sur le fonctionnement de la structure et surtout des projets que nous n'avons pas pu mettre en place.

5. Pour le confort et la sécurité des enfants et du personnel

- Application par l'équipe des protocoles et conduites à tenir révisées en fonction des situations, il s'agit des documents cadres et recommandations de la Pmi et de l'AGF applicables au sein de la structure dans les domaines de la santé, de l'hygiène, de la sécurité et de l'organisation de l'activité.
Un nouveau référentiel a été mis à disposition, il a été créé par l'Unité Mode d'Accueil Collectif de la Direction Prévention/Santé et Protection Maternelle et Infantile (DPSPMI) sur la base des textes légaux en vigueur et des recommandations utiles.
Il s'agit d'un outil de travail détaillant les bonnes pratiques professionnelles actuelles. Il est destiné à accompagner les professionnels des EAJE, dans l'accueil quotidien des enfants dans le but d'ajuster les pratiques en structure.
- Le suivi médical des enfants est assuré par l'équipe (grâce aux protocoles mis en place) et le médecin référent (Vaccins - PAI- traitements de maladies de courtes durées)
Notre médecin nous rend visite plusieurs fois par année, nous abordons des questions telles que les maladies, le suivi d'enfants, les protocoles santé, les interactions parfois compliquées avec les parents. Très disponible, Dr COTHENET se déplace à la demande ou de manière formalisée tous les deuxièmes jeudis du mois
- Une référente PMI nous a rendu visite le 12 octobre suite à la situation de personnel manquant au sein de la structure. Dans ce cas, la recommandation appliquée a été de réduire l'amplitude horaire ou de réduire le nombre d'enfants. Nous avons opté pour la réduction du nombre d'enfants accueillis. Le taux d'encadrement pour notre crèche est d'un adulte pour 5 enfants non marcheurs, et d'un adulte pour 8 enfants qui marchent
- Pour l'équipe, mise en œuvre des actions à mettre en place décrites dans le document unique actualisé chaque année (Achat de matériel adapté - formation)
- Suivi des visites médicales pour le personnel
- La commune a effectué des travaux d'entretien des locaux et espaces extérieurs

Les démarches écoresponsables mises en œuvre :

Traitement du linge et hygiène

- ✓ Un séchoir parapluie est installé dehors – dès que les jours sont beaux le sèche-linge n'est plus utilisé – en hiver, un séchoir sur pied est utilisé, surtout les vendredis, durant le Week end le linge a le temps de sécher
- ✓ La Lessive est faite maison avec des matières naturelles - achat matière première chez Greenweez
- ✓ Le linge : optimisation du nombre de passage en machine
- ✓ Achat de produits (savons- sprays désinfectants) en mode recharge dans contenants
- ✓ Choix des couches : fournisseur Taffy écologiques

Jeux et jouets

- ✓ Création des supports pédagogiques et consommable naturels (peinture – pâte à modeler, pâte à sel, pâte à patouille, sable magique « fait maison »)
- ✓ Création de jeux et bricolage en matière naturelle ou recyclés –
- ✓ Création de cabanes et tipi en bois (recyclés ou ramassés en forêt)





Alimentation

- ✓ Nous faisons attention à ne pas commander trop de nourriture pour ne pas à avoir à jeter. Les restes alimentaires sont récupérés pour les poules
- ✓ Les contenants plastiques sont mis au tri, idem pour ceux du traiteur qui leur sont rendus.
- ✓ Choix raisonnable de la vaisselle, nous privilégions le verre – mise aux normes en rapport à la loi Egalim

Matériel divers

- ✓ Achats de matériel chez Emmaüs (livres pour enfant, table / chaises en salle du personnel)
- ✓ Utilisation de la plateforme de don GEEV (application) ou sur le site de dons de l'AGF (en interne)
- ✓ Récup d'habits, de bottes de pluie, de matériel pour les bricolages, jouets en bois auprès des parents

Autres

- La communication par courriel est privilégiée – pas d'édition systématique au format papier

6. Pour améliorer la fréquentation du Multi Accueil

Autant que cela est possible nous essayons de remplacer les enfants absents, soit par des enfants en contrat « occasionnel » soit par d'autres enfants réguliers qui font alors des heures supplémentaires à leur contrat.

Nous sommes tributaires de la disponibilité des parents, de leur choix en fonction du coût financier, des épisodes de maladie etc... Nous encourageons à ce que les parents acceptent que leurs enfants restent plus longtemps à la crèche, nous ne refusons pas de demandes exceptionnelles de garde (seulement si le taux d'encadrement le permet).

Nous étudions avec soin toutes les demandes de garde même si c'est pour un dépannage

Nous essayons au maximum d'anticiper les absences des enfants en proposant bien à l'avance les places vacantes à d'autres enfants. A l'été nous acceptons d'accueillir sous contrat « occasionnel » les futurs enfants prévus pour Septembre 2022.

Les enfants « occasionnels » peuvent venir des communes autres que Weitbruch. Mais pour les contrats réguliers la priorité aux familles de la commune est donnée. En 2023 il n'y a pas eu lieu de mettre une commission d'attribution des places.

Proposition d'accueil d'enfants de maternelle à la journée durant les vacances scolaires et ce jusqu'en aout 2024- passé cette date nous avons décidé avec la consultation de l'AGF de ne plus proposer ce service. En effet, le nombre d'enfants en septembre 2024 tend à être important.

La mise à jour régulière d'un outil de travail intitulé « planning enfants groupe multi âge » est un tableau Excel qui nous permet d'optimiser l'accueil des enfants en fonction du taux d'encadrement.

7. Pour assurer la mission d'encadrement

En l'absence de personnel encadrant et si c'est pour une courte période, nous remplaçons au maximum en interne pour ne pas perturber les enfants et parents.

En 2023, nous avons embauché 11 personnes pour remplacer le personnel manquant et à partir de janvier 2024 jusqu'à juillet seront embauchées 15 personnes pour des CDD ou CDI sur les postes vacants d'animateur, auxiliaire de puériculture et agent de service.

Le turnover est énorme, cela a mis sous pression le personnel en place, un gros travail de réassurance auprès des parents a dû être mis en place.



ACTIVITES D'ENCADREMENT

1. Stagiaires

Selon le protocole les stages doivent se faire dans le cadre d'une formation diplômante.

Nous avons accueilli stagiaire sur l'année 2023/2024. Une élève en troisième année d'éducateur de jeunes enfants sur un stage long de 8 mois, son mémoire de fin d'année portait le thème : « Les enjeux de la séparation d'avec sa figure d'attachement pour le développement psycho-affectif d'enfants âgés de 15 à 36 mois accueillis en Multi-Accueil. »

2. Formation du personnel

Pour la directrice aucune formation organisée

Pour l'équipe en septembre, une animatrice a participé à une formation de recyclage PSC1



LES RELATIONS DE PARTENARIAT

1. Partenariats sur le plan financier

Pour le financement de la structure, les principaux partenaires sont :

- La commune, des réunions ont eu lieu au cours de l'année.
- La Caisse d'Allocations Familiales. Représentée par un conseiller technique territorial que nous invitons lors des comités de pilotage mais qui est cependant souvent excusé. La Mutuelle Sociale Agricole
- En mai 2023 nous avons eu un contrôle CAF sur les exercices 2020 à 2022

2. Partenariats sur le plan logistique

- Pour la fourniture des produits d'hygiène, d'entretien et des fournitures administratives, pédagogiques la structure bénéficie de fournisseurs référencés auprès de l'Association Générale des Familles aussi nous adhérons à un site de référencement AMI2 qui nous propose des prix négociés
- Logiciel : Société ACI
- La maintenance de la flotte informatique : Société ITUS
- Le Crédit Mutuel
- Dupont Restauration
- Le siège de l'Agf propose aux directeurs de structure une connexion au site de l'association par le bien d'un lien Extranet, 7 grands volets permettant ainsi la facilitation de la communication en interne, l'accès rapide aux informations, documents, protocoles actualisés mis en place par le siège. C'est un outil très précieux, nous permettant ainsi l'optimisation du travail administratif que génère la gestion du Multi accueil

3. Partenariats sur le plan de la sécurité et de l'hygiène

- Avec l'ensemble des élus de la commune et leurs services très efficaces. C'est un travail de partenariat basé sur une bonne relation de confiance. Un suivi des installations est effectué par leur soin.
- Avec les pompiers bénévoles du village que nous sollicitons parfois pour nous conseiller en matière d'évacuation-
- Avec la PMI qui communique par écrit des conduites à tenir à respecter (plan canicule, alerte pollution, nouveau calendrier vaccinal). Le nouveau référentiel datant de novembre 2023 et les différentes recommandations sont en cours d'application au sein de la structure.
- Avec l'AST / Médecine du Travail pour le suivi fiche entreprise et suivi du personnel- Le 09 octobre 2023 une technicienne en prévention IPRP est venue prélever des mesures d'exposition aux bruits au sein de la structure – sur 1 journée des boitiers d'enregistrement ont été posés sur chacune des encadrantes. Nous n'avons pas réceptionné les résultats
- Avec le Laboratoire LAREBRON qui effectue 6 contrôles microbiologique par année – tests qui sont à chaque fois satisfaisants.

4. Partenariats sur le plan médicosocial

- Avec la médecine du travail de Bischwiller, tous les deux ans, nous programmons une visite pour l'ensemble du personnel dans le but d'évaluer notre aptitude à travailler. L'actualisation du document unique.
- Avec le médecin référent de la structure Dr COTHENET
- Avec le service de médiation familiale de l'AGF sous forme d'une réunion d'information destinée aux directeurs des structures petite enfance et périscolaire. Les services de médiation ont présenté leur pratique de médiation et les outils disponibles pour les professionnels, le but étant d'échanger, d'informer, de répondre aux questions, et nous faire découvrir cette ressource pour que nous puissions nous en saisir et la faire connaître aux équipes, aux parents
- Avec le Centre Ressource "Petite enfance et handicap "

Le Centre Ressources « Petite enfance & handicap » a pour objectif de faciliter l'accueil et la garde en milieu ordinaire des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap, en complément du suivi médical et thérapeutique.

Il s'adresse ainsi :

- Aux parents d'un jeune enfant en situation de handicap
- Aux professionnels des structures d'accueil de la petite enfance et aux assistantes maternelles
- Aux partenaires de l'accompagnement des petits enfants
- Aux parents étant eux-mêmes en situation de handicap
- Aux personnes en recherche d'informations

Son action vise à accompagner et conseiller les parents tout comme les professionnels et à constituer un lieu d'appui et de ressource, ouvert et accessible à tous.

Pour garantir une réelle proximité avec les parents et les professionnels, le Centre Ressources est présent dans tout le Bas-Rhin grâce à cinq antennes

Pour le moment, la structure n'a pas encore été sollicitée pour accompagner et accueillir un enfant en situation de handicap ou porteur de maladie chronique.

Un référent handicap a été désigné et formé au sein de l'équipe. L'AGF a organisé une réunion le 03 octobre 2023 afin que les 3 Centres Ressources handicap du territoire puissent se présenter.

En 2022, deux réunions avaient été organisées par l'AGF, ils ont abordé la question de mettre en place des valises éducatives et pédagogiques itinérantes entre les différentes structures de l'AGF.

Ces dernières ne sont finalement pas adaptées pour les tous petits.

Nos partenaires privilégiés sont notre psychologue, le médecin référent, la coordinatrice petite enfance de l'AGF, le Centre ressource "Petite enfance et handicap », Fanny BARTH.

L'équipe s'inscrit dans la démarche de les associer aux discussions lorsqu'il y a des questions consécutives aux situations rencontrées au sein de la structure qui a besoin de conseils pour mettre en place une action concrète et cohérente, viable pour tous. Lorsque nous détectons des dysfonctionnements, nous pensons qu'il est bon d'être dans l'observation et de consigner de manière méthodologique les éléments par la mise en place de grilles d'observation et rédaction de synthèse. Il arrive que dans un premier temps la peur de mettre une étiquette sur un enfant et le manque de ressource nous ont un peu immobilisées mais nous nous remettons en question.

5. Partenariats sur le plan éducatif, associatif et culturel

- Avec une psychologue, pour des temps de GAP.
- Avec l'école maternelle : Les maitresses des petites sections se montrent très ouvertes à rencontrer leurs futurs élèves, ce temps partagé ressemble à un lieu passerelle, lors de la récréation, de temps passés dans les classes les enfants s'adaptent tout naturellement aux visages et lieux qu'ils seront amenés à côtoyer ainsi nous organiserons au printemps de chaque année des sorties à l'école maternelle du village
- Avec les antennes locales de l'AGF par la diffusion de flyers annonçant des évènements tels

que bourse aux vêtements et jouets, activités diverses, conférences, rencontres café parents.

- Avec le RPE de la Basse Zorn, échange d'informations des événements organisés à destination des familles – partage de ressources notamment des tracts de prévention sur le thème des écrans
- Avec la presse et la diffusion d'articles concernant l'organisation de soirées à thèmes- écriture d'article d'information à destination de la newsletter de l'AGF.
- Grâce à l'interface de la CAF par le biais du site Monenfant.fr.

Dans le cadre de l'information aux familles, la CAF a mis en œuvre un réseau informatique de l'accueil de la petite enfance. Les structures petite enfance ont été associées à ce réseau et en sont les acteurs majeurs en direction des familles. Le but est de permettre aux familles de choisir et de trouver la structure et le mode d'accueil qui correspond le mieux à leurs besoins.

- Avec la communauté de commune de la Basse Zorn et la Plateforme Petite Enfance
- Avec le périscolaire AGF de Weitbruch, nous optimisons nos efforts et partage d'outils pour accueillir les enfants de la commune, lors des remplacements de personnel manquant : nous sommes solidaires en proposant le travail en interne, réunion commune des directrices pour uniformiser l'activité. Mutualisation des locaux.
- Avec la commune par le biais d'articles diffusés dans la revue d'actualités de Weitbruch, lors des comités de pilotage ou autre réunion, nous nous rencontrons au moins une fois par année.
- Un représentant des parents est en place depuis 2020, il assiste au comité de pilotage (14 mars 2023)
- Avec d'autres structures petite enfance : L'AGF avait souhaité mettre en place les immersions professionnelles pour l'ensemble de ses salariés

L'objectif : Je m'interroge, je m'ouvre, je partage, j'évolue, je fais évoluer !

- ➔ Favoriser le lien entre professionnels des structures INTER AGF
- ➔ Professionnaliser et questionner ses pratiques professionnelles
- ➔ Développer l'ouverture d'esprit et découvrir de nouvelles pratiques
- ➔ Evaluer, améliorer l'approche pédagogique et organisationnelle
- ➔ Être force de proposition
- ➔ Se dynamiser et dynamiser le lieu d'accueil
- ➔ Motiver les équipes

Cette année nous n'avons pas accueilli de personnel d'autres structures – notre personnel ne s'est pas non plus investi ailleurs, nous avons besoin de stabilité en raison d'un turnover important.



ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

1. Enquête de satisfaction

En dehors de prendre en compte les retours des avis des parents déposés anonymement sur le formulaire d'enquête de satisfaction voir en Annexes, ceux transmis au quotidien sont très important pour l'équipe car ils nous permettent de nous remettre en question et de nous engager dans une démarche de qualité en adaptant notre prise en charge en fonction des besoins des familles.

Le Multi Accueil est un lieu d'accueil, d'échanges, d'écoute, mais aussi d'information, d'éducation, un lieu de rencontre entre familles, l'équipe et les partenaires extérieurs. Nous sommes dans une démarche de co-éducation – une réunion d'information et d'échanges à destination des parents a été organisée le 26 septembre.

L'équipe tente de fournir des efforts pour associer les parents à la vie de la structure. Cela se fait dès l'admission, pendant l'adaptation, l'accueil proprement dit et lors de manifestations diverses... Pour se faire nous avons décidé de lister quels sont les fonctions de l'équipe dans l'accueil des parents : Être à l'écoute, être disponible, accompagner les parents, les rassurer, favoriser le dialogue, promouvoir le lien parent –enfant, ne pas juger leurs valeurs éducatives, les respecter, avoir une attitude bienveillante, souriante, être discrète. Des rappels ont été fait dans ce sens tout au long de l'année.

Les évènements sous forme de faits divers dans des crèches ou de diffusion de reportages peuvent insécuriser les parents, cela a été l'occasion d'être dans une dynamique de transparence et de dialogue.

Pour certains parents la relation de confiance prend davantage de temps à se créer – d'où l'importance d'avoir un discours commun des membres de l'équipe à destination des parents- pour être honnête, cette année les valeurs communes ont été mises à l'épreuve et par moment les divergences de point de vue étaient une réalité.

Le but est d'apporter aux parents une aide effective dans leur fonction parentale : à travers des questions sur l'activité de leur enfant au sein de la structure, les parents manifestent leurs interrogations sur le contenu de l'éducation qu'ils peuvent apporter. Il semblerait que certains parents aient réellement besoin de référence. Nous essayons d'être disponible pour eux ...mais cela ne s'improvise pas, nous avons besoin d'outils élaborés lors des réunions en analyse de pratique professionnelle, par la mise à disposition des livres ou articles, brochures écrites par le personnel qui abordent divers thèmes pédagogiques – mais aussi la communication des dates des soirées à thèmes ou Café – parents organisées au sein de la structure

Le 26 juillet nous avons organisé une fête d'été, de nombreux parents et enfants y ont participé pour un temps d'échange sympathique, un gouter partagé où chaque parent a rapporté une collation

Par manque de temps nous n'arrivons pas à faire vivre la page Facebook, elle avait été créée dans le but de communiquer aux parents des infos sur la vie du Multi Accueil (festivals, conférences, évènements organisés par l'AGF) partages de photos des activités de la structure. Nous le faisons néanmoins en affichant les photos dans le sas d'accueil du multi accueil.



2. La démarche qualité AGF

En 2019 nous avons démarré l'évaluation des 7 grands engagements de la démarche "Référentiel qualité" dont voici les grandes lignes :

- La structure intègre le contexte institutionnel et interinstitutionnel dans lequel elle s'inscrit
- L'établissement développe un projet social s'appuyant sur les réalités de l'environnement et du territoire
- La structure développe et met en œuvre un projet pédagogique centré sur le développement et le bien-être des enfants
- La structure travaille dans un esprit collaboratif avec les familles
- Les ressources sont orientées de façon à promouvoir la qualité du service
- L'établissement travaille en lien avec les acteurs sociaux et éducatifs du territoire
- La structure définit un projet d'établissement et s'engage dans un processus d'évaluation

Ces engagements correspondent à un engagement général sur une thématique clé du fonctionnement de la structure ainsi qu'à la finalité à atteindre.

En avril 2023 nous avons évalué l'engagement 7 avec pour thème : L'établissement définit un projet d'établissement et s'engage dans un processus d'évaluation et sous thèmes :1/ La définition du projet s'appuie sur une démarche participative structurée et organisée et 2/ la démarche qualité s'appuie sur des travaux d'évaluation interne et une évaluation externe

LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR

- Mise en place d'une fresque, il s'agit d'installer un support dans le sas d'accueil avec un thème choisi : L'objectif est que les parents et enfants le fassent vivre par des contributions personnelles (peinture – dessin – collage – présentation au format photo d'un objet qui leur est cher, écrire une anecdote, un sujet de reconnaissance) Après la crise sanitaire il est important de recréer du lien, laisser une trace.
- Mise en place d'une valise ludique itinérante entre les familles le weekend (objectif : limiter l'accès aux écrans, créer du lien entre les membres de la famille)
- Au moment des transmissions du départ, proposer aux parents de se joindre au jeu ou activité de leur enfant (si cela se prête et s'ils ont le temps)
- Associer les parents aux prochains Ateliers REAPP : Médiation animale et Eveil musical, atelier autour de la motricité
- Organisation de petites fêtes aux moments clé de l'année et participation des parents par des gouters apportés, jouer d'un instrument
- Lors de la réunion d'information des parents fin septembre leur permettre de confectionner un jeu comme support à la relation parent/ enfant.
- Don de jeux en bois.
- Participation à un raconte tapis Dulala, les parents pourraient s'y associer et proposer de raconter un conte ou une comptine de leur pays. Dulala s'inscrit pour faire du multilinguisme de notre société un levier pour favoriser l'égalité des chances et lutter contre les discriminations.
- Organisation d'un marché de Noël
- Réécriture du projet d'établissement
- Stabiliser le turnover de l'équipe encadrante

ANNEXES

ENQUETE DE SATISFACTION 2022/2023 PETITE ENFANCE – CRECHE DE WEITBRUCH

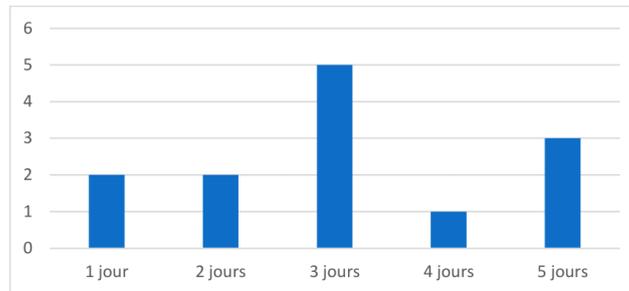
13 REPONSES

VOTRE SITUATION

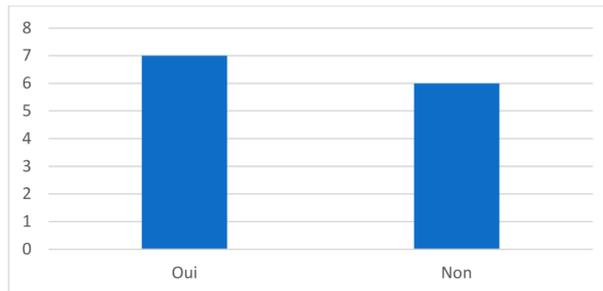
1. Type de contrat :

L'ensemble des familles a répondu « Contrat régulier ».

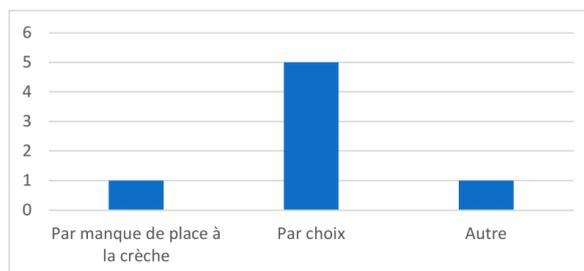
2. Pour un accueil régulier, combien de jours par semaine fréquentez-vous la structure ?



3. Utilisez-vous un autre mode de garde pour votre enfant ?



4. Si oui, pour quelles raisons ?



LES LOCAUX

5. Au quotidien, vous est-il facile de déposer votre enfant à la structure ?

L'ensemble des familles a répondu « Très satisfait ».

6. Les locaux vous semblent-ils adaptés à l'accueil et la sécurité des enfants ?

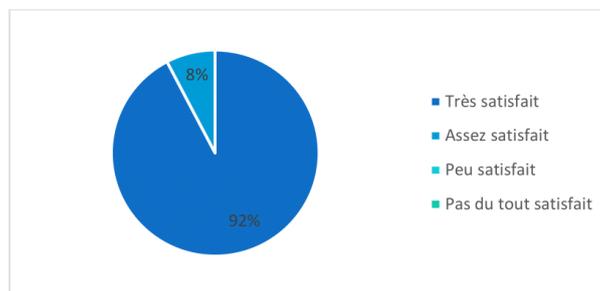
L'ensemble des familles a répondu « Très satisfait ».

7. Avez-vous des observations concernant les locaux ? Souhaitez-vous détailler vos réponses ?

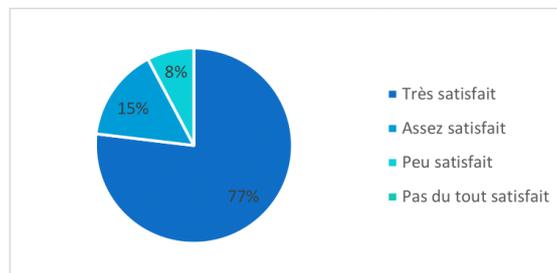
- « Locaux ergonomique et bien conçu »
- « Très jolie structure lumineuse et cocooning »

FONCTIONNEMENT GENERAL

8. Les horaires d'accueil correspondent-ils à vos besoins ?



9. Estimez-vous que le contrat d'accueil répond à vos besoins ?

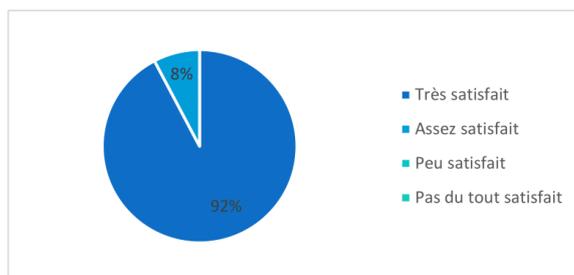


10. Avez-vous des observations concernant le fonctionnement général de la structure ? Souhaitez-vous détailler vos réponses ?

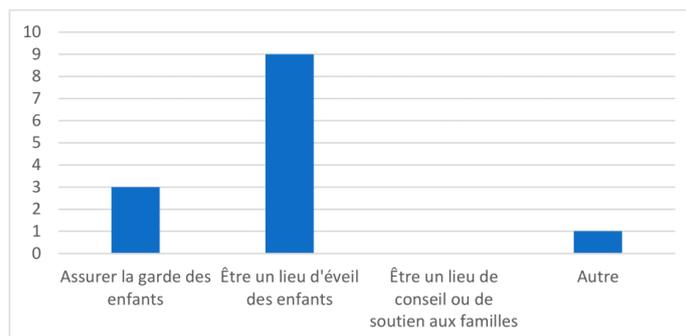
« J'espère avoir bientôt de la place pour les jours du reste de la semaine. Personnel et direction très à l'écoute et arrangeant sur les demandes »

PREMIERS CONTACTS AVEC L'EQUIPE DE LA STRUCTURE

11. Les premiers contacts avec l'équipe de la structure vous ont-ils satisfait ? (Accueil correct, réponse à vos interrogations, prise en compte de vos besoins...)



41. Qu'attendez-vous en priorité d'une structure d'accueil ?



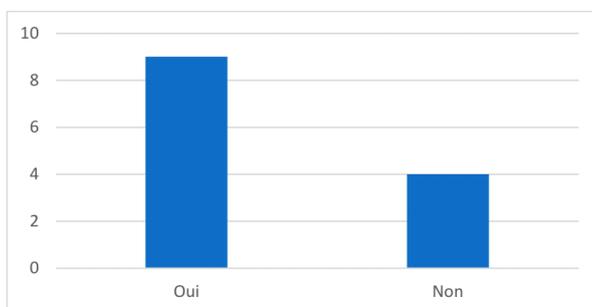
Autre : « Être un lieu où mon enfant se sent bien »

42. Avez-vous des observations générales ? Souhaitez-vous détailler vos réponses ?

« Un grand merci à toute l'équipe! »

L'AGF

43. Avez-vous eu des informations concernant l'AGF, l'association gestionnaire de l'établissement ?



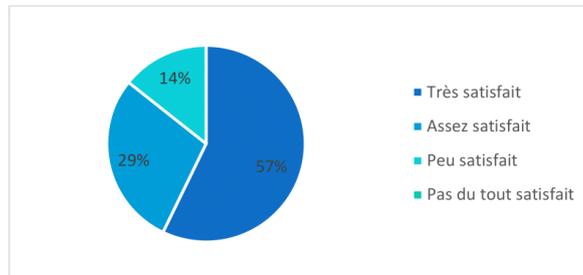
44. Connaissez-vous les autres activités de l'AGF sur le territoire (sections associatives, services d'aide et de soutien aux familles, etc.) ?

« pour moi tout est important. Mon enfant mange toujours très bien donc ce point la est moins important mais tout les autres le sont.

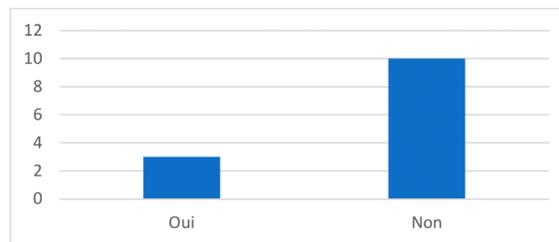
J'aimerais avoir plus d'information sur les activités pratiquées la journées, lors des transmissions. »

PLACE DES PARENTS DANS LA STRUCTURE

36. Vous sentez-vous impliqué dans la vie de la structure ?



37. Souhaiteriez-vous vous impliquer davantage ?



38. Si oui, de quelle manière ?

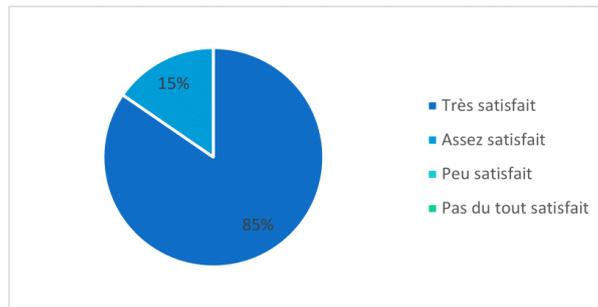
- « Participer à des activités ou des formations. »
- « Au besoin nous pouvons aidé lors de manifestations »

39. Avez-vous des observations concernant la place des parents ? Souhaitez-vous détailler vos réponses ?

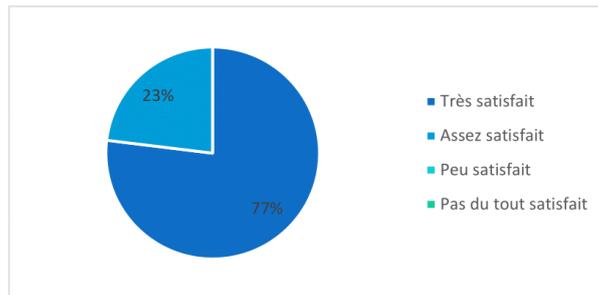
/

INDICE DE SATISFACTION GLOBALE

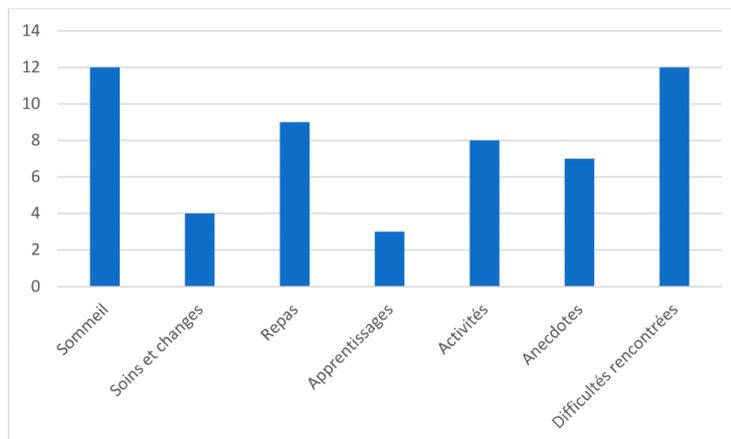
40. D'une manière générale, êtes-vous satisfait du service proposé au sein de la structure ?



32. Les transmissions quotidiennes sont-elles suffisantes ?



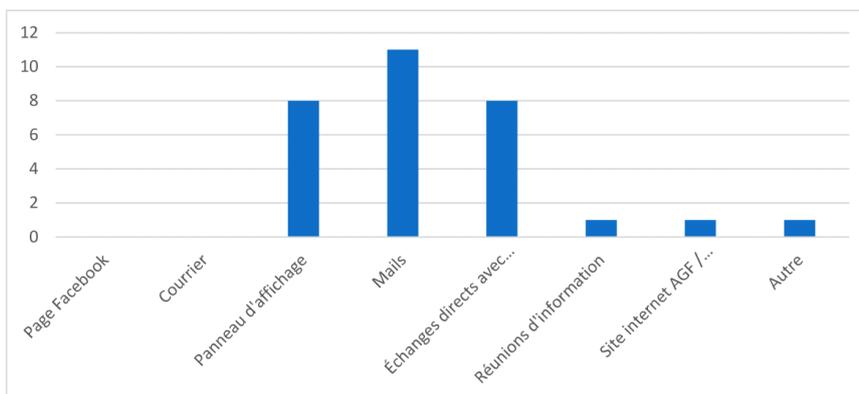
33. Quelles transmissions sont pour vous les plus importantes ? (Merci de choisir les 4 réponses les plus importantes selon vous).



34. Etes-vous satisfait du système de facturation ?

L'ensemble des familles est « très satisfait ».

35. Avez-vous des observations concernant la communication et les échanges ? Souhaitez-vous détailler vos réponses ?

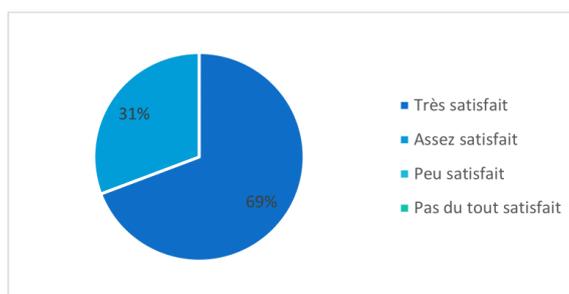


Autre : « Photos des temps forts du mois affichés sur les murs »

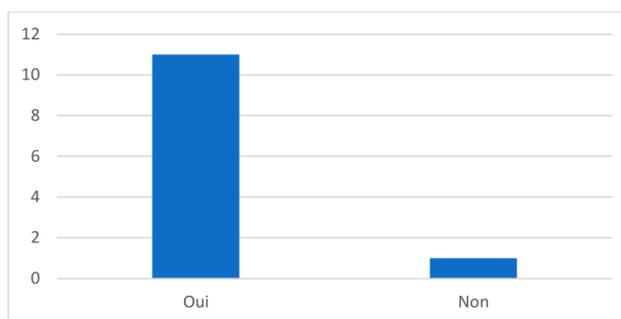
28. Avez-vous des suggestions concernant la communication autour de la vie de la structure ?

- « Plus de retours photos :) »
- « Les journées à thème ne sont que affichées à l'entrée de la structure. Je ne prend pas le temps de les noter dans mon agenda. Si elle pouvait être envoyée par mail ce serait bien. »

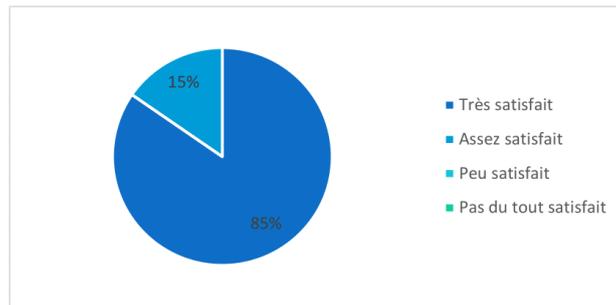
29. Etes-vous satisfait de l'accueil téléphonique ?



30. Trouvez-vous toujours un interlocuteur pour répondre à vos questions concernant votre enfant ?



31. Etes-vous satisfait des échanges avec le personnel ?



24. D'une façon générale, est-ce que votre enfant aime venir à la crèche ?

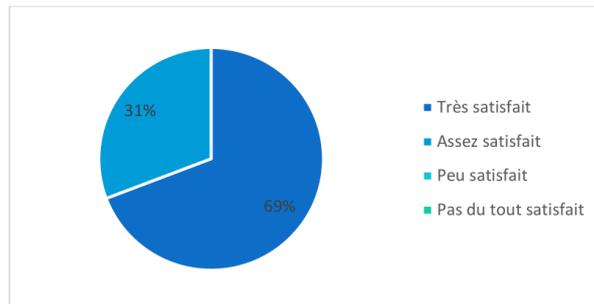
L'ensemble des familles a répondu « Oui ».

25. Avez-vous des observations concernant la dimension éducative de la crèche ? Souhaitez-vous détailler vos réponses ?

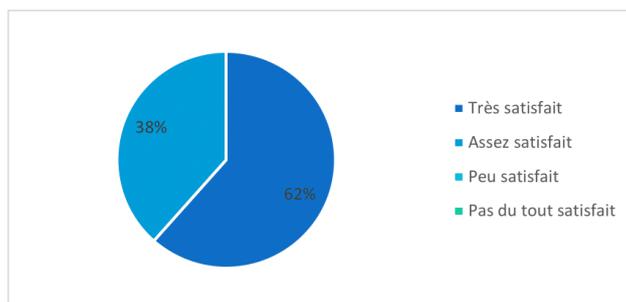
- « Plus d'animations extérieures : raconte tapis, yoga enfant, éveil musical.... »
- « En hiver , j'ai l'impression que les enfants ne sortent pas souvent à l'extérieur. Je sais que c'est plus compliqué d'habiller tous les enfants mais je pense que c'est important pour eux qu'ils soient en contact avec la nature le plus souvent possible ».
- « Notre enfant ne fait pas de soucis de comportement, d'alimentation ou de mal être depuis son arrivé a la crèche »

RELATIONS PARENTS-PROFESSIONNEL·LE·S

26. Pensez-vous être suffisamment informé de la vie de la structure ?



27. Comment vous informez-vous de la vie de la structure ?

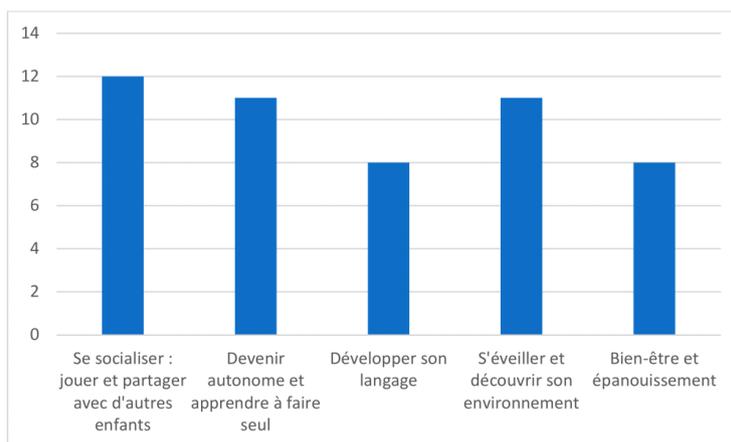


21. Avez-vous des observations concernant la prise en charge des besoins de votre enfant ? Souhaitez-vous détailler vos réponses ?

- « Parfois les vêtements souillés nous ont été rendus très sales, ils auraient juste pu être rincés un peu pour que le caca ne colle pas ».
- « Tout nous semble très satisfaisant et adapté à notre petit »

DIMENSION EDUCATIVE

22. Selon vous, qu'apporte la crèche à votre enfant ?



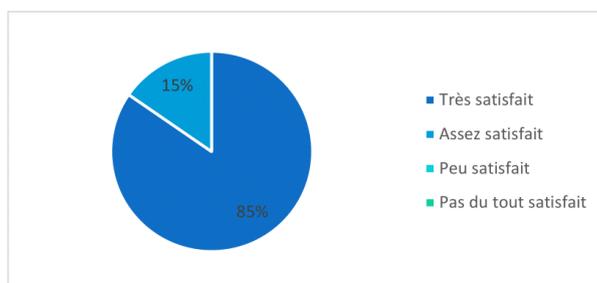
23. D'une façon générale, êtes-vous satisfait des activités proposées à votre enfant à la crèche ?

16. Avez-vous des observations concernant cette période d'accueil et de familiarisation ? Souhaitez-vous détailler vos réponses ?

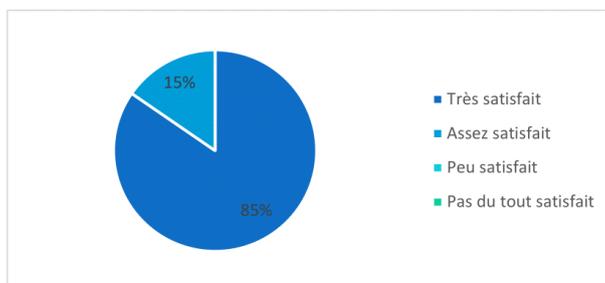
- « Equipe très à l'écoute des besoins de l'enfant se qui est très rassurant pour les parents. »
- « Tout a été fait en fonction de bébé et des parents vraiment très satisfaite »

PRISE EN COMPTE DES BESOINS DE VOTRE ENFANT

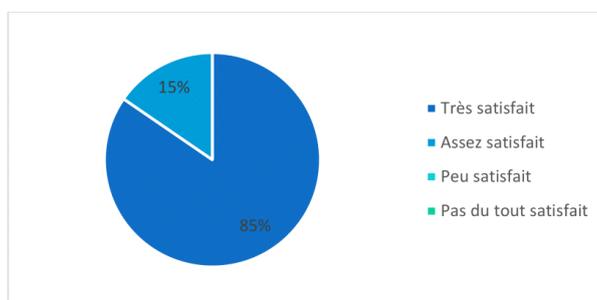
17. D'une façon générale, pensez-vous que la structure répond bien aux besoins de votre enfant ?



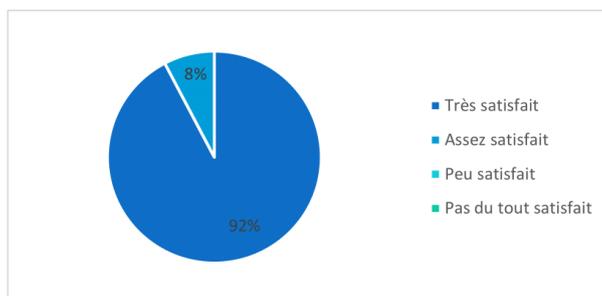
18. Est-ce que les goûters/collations vous semblent adaptés ?



19. Est-ce que le rythme de la journée à la crèche semble convenir à votre enfant ?



20. Etes-vous satisfait de la qualité de l'hygiène au quotidien ?



12. Si non, pourquoi ?

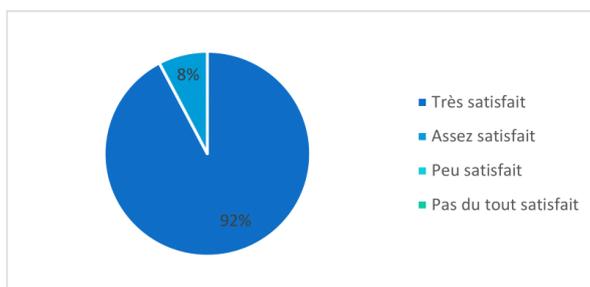
/

13. Avez-vous des observations concernant le premier accueil dans la structure ? Souhaitez-vous détailler vos réponses ?

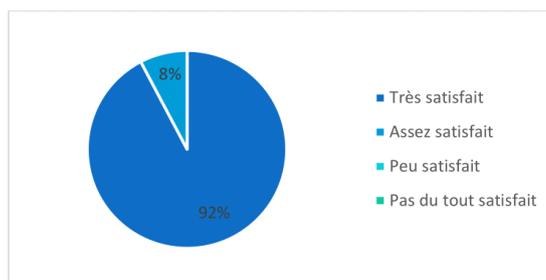
- « La structure et l'équipe nous ont été très bien présentées »
- « Très bon premier contact avec la directrice qui nous a bien présenté la structure et son mode de fonctionnement. »
- « Très à l'écoute dès le début échange très fluide »

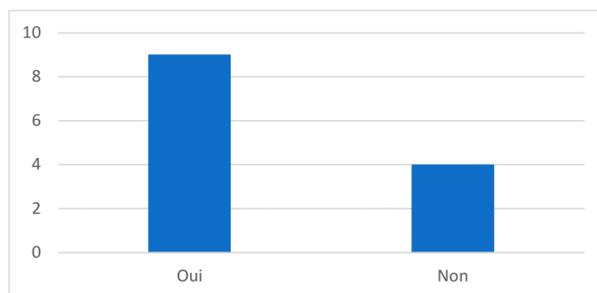
PERIODE D'ADAPTATION

14. Est-ce que la période de familiarisation au sein de la structure vous a semblé adaptée ?



15. Vous êtes-vous senti accompagné par l'équipe pour la première séparation avec votre enfant ?





45. L'AGF organise des rencontres thématiques entre parents, avec intervenants professionnels. Selon vous, quelles thématiques pourraient être abordées sur votre territoire ? Lesquelles vous intéresseraient ? (ex. : harcèlement scolaire, gestion des écrans, communication bienveillante, etc.).

- « Communication bienveillante, gestion des émotions chez les petits, atelier thématique avec l'enfant (yoga, peinture,...) »
- « gestion des écrans (je n'ai pas pu aller au café parents proposé cette année sur ce thème) »



Indicateurs de mesure de l'accueil du jeune enfant

Caisse d'allocations familiales DU BAS-RHIN

Zone d'étude	Commune	WEITBRUCH (67523)
Zone de référence	Département	BAS RHIN

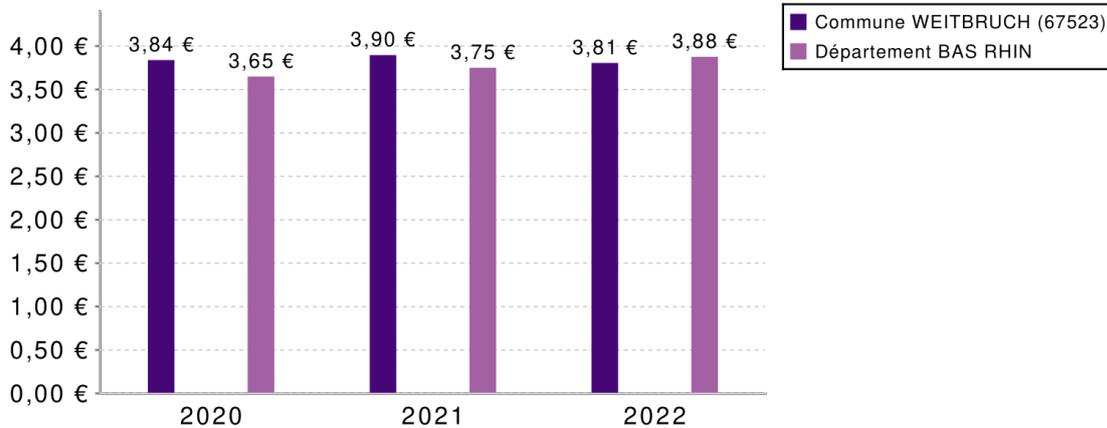
Décisionnel	Synthèse IMAJE
-------------	----------------

Evolution de la tension sur l'accueil

TERRITOIRES Années	WEITBRUCH (67523)				BAS RHIN	
	2020	2021	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Enfants inscrits par place en EAJE (PSU) *	2,1	2,3	ND	ND	ND	ND
Assistantes maternelles en activité pour 100 enfants Caf & Msa < 3 ans	25,0	23,6	26,1	+2,2 % ↗	12,5	-5,4 % ↘
Nb. moyen d'enfants < 6 ans gardés par une assistante maternelle	3,9	3,1	3,3	-7,9 % ↘	3,2	+2,5 % ↗
% des assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou +	46,7 %	17,6 %	22,2 %	-12,2 % ↘	20,1 %	+1,6 % ↗
Nb. moyen d'heures rémunérées par enfant gardé par assistante maternelle	60 h	75 h	72 h	+9,5 % ↗	96 h	+0,5 % ↗
Montant du salaire horaire moyen net des assistantes maternelles	3,84 €	3,90 €	3,81 €	-0,4 % =	3,88 €	+3,1 % ↗
Enfants gardés sur le territoire par une assistante maternelle	58	53	59	+0,9 % =	12 567	-4,6 % ↘
Attractivité du territoire pour les assistantes maternelles	+15	+11	+11	-14,4 % ↘	-15	+29,1 % ↗
% des assistantes maternelles de 60 ans et plus	26,7 %	35,3 %	38,9 %	+6,1 % ↗	15,4 %	+0,3 % =

*: source(s) de donnée(s) provisoire(s) BCASEQU2022, BCASEQU2021, BCASEQU2020 pouvant fausser l'évolution annuelle

EVOLUTION DU SALAIRE HORAIRE DES ASSISTANTES MATERNELLES



SOURCES : CNAF, AcoSS-Centre Pajemploi, IMAJE

Interprétation et limites

La qualité de l'information sur le nombre d'enfants inscrits en EAJE pouvant varier suivant les départements, il est nécessaire de s'assurer auprès des services d'action sociale concernés de la robustesse de cet indicateur. Il s'agit dans ce cas des enfants < 6 ans; la part des moins de 3 ans étant prépondérante. La référence aux données provisoires entraîne également des fluctuations, qui sont prises en compte dans le calcul de l'évolution annuelle moyenne, qui n'est fiable qu'avec les données définitives. Les indicateurs de tension sur les assistantes maternelles

IMAJE le 14/03/2024

5/6



Indicateurs de mesure de l'accueil du jeune enfant

Seul le nombre d'enfants de moins de 3 ans accueillis dans une micro crèche Paje hors PSU ne concerne que le régime général et relève du même cas de figure : 8 670 enfants de moins de 3 ans sur 2 136 communes en 2012, dont 9 sur 10 comptent moins de 7 bénéficiaires avec une concentration dans les pôles urbains.

Les enfants ouvrant droit au CLCA taux plein ou couple ou au COLCA correspondent aux familles dont au moins un parent a cessé son activité. A partir de 2015, la PreParE a remplacé le CLCA, cette prestation n'est pas prise en compte dans Imaje, les données existent dans la base BGMMSADEaa.

Le nombre d'enfants inscrits dans un EAJE est recensé à partir des bases de gestion de Sias-Afc au 31 décembre de chaque année pour les données définitives. Il s'agit dans ce cas des enfants de moins de 6 ans ; la part des moins de 3 ans étant prépondérante. Le fait d'être inscrit ne signifie pas que l'enfant soit effectivement accueilli à ce moment. De plus la robustesse de cette donnée peut varier selon les départements. Une certaine vigilance est donc requise avant de l'utiliser, notamment en s'assurant de la qualité de cette information auprès des services d'action sociale concernés. Ces données sur les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sont extraites depuis 2012 d'un nouveau fichier dédié, MNEAJE, constitué à partir des bases de gestion de Sias-Afc. La nomenclature des EJAIE et son mode d'élaboration ont évolué. L'extraction prend désormais en compte la dernière situation du dossier à la date de référence. Il y a donc une rupture statistique avec les décomptes précédemment restitués dans Imaje. Le nouvel historique sera reconstitué quand la transition vers ce nouveau système d'information sera achevée.

Le nombre d'enfants scolarisés et le taux de scolarisation font référence au lieu de résidence des enfants et non à leur lieu de scolarisation. En France métropolitaine le dénombrement initial au domicile de l'enfant recouvre 99 % des élèves scolarisés de moins de 3 ans dans le secteur public (76 % de la scolarisation) et 86 % dans le secteur privé. Ces données sont ensuite complétées ou corrigées par le service statistique de l'éducation nationale pour arriver à l'exhaustivité du constat de rentrée. Des écarts peuvent subsister avec des données locales essentiellement du fait que les enfants de moins de 3 ans intègrent l'école maternelle tout au long de l'année et non pas uniquement à la rentrée et que certaines familles ont aussi pu déménager en cours d'année scolaire.

Les effectifs étant neutralisés en dessous de 5 individus, une perte d'information est possible en cas de constitution d'une zone personnalisée agréant des territoires où le secret statistique a été appliqué. Le taux de scolarisation est calculé par rapport aux enfants Caf & Msa de moins de 2 ans.



Indicateurs de mesure de l'accueil du jeune enfant

Caisse d'allocations familiales DU BAS-RHIN

Zone d'étude	Commune	WEITBRUCH (67523)
Zone de référence	Département	BAS RHIN

Décisionnel	Synthèse IMAJE
-------------	----------------

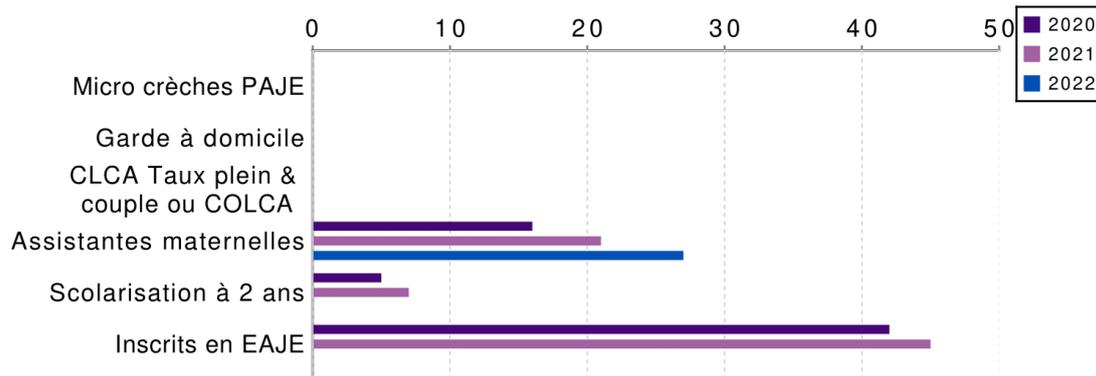
Evolution de l'accueil des jeunes enfants (usage)

TERRITOIRES Années	WEITBRUCH (67523)				BAS RHIN	
	2020	2021	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle	16	21	27	+29,9 % ↗	6 293	-2,9 % ↘
Nb. moyen d'enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle	1,1	1,2	1,5	+18,6 % ↗	1,6	+4,4 % ↗
Enfants < 3 ans bénéficiaires du CMG garde à domicile & structure PAJE	NS	NS	NS	-100,0 % ↘	342	-2,9 % ↘
Enfants < 3 ans bénéficiaires du CLCA Taux plein ou couple ou COLCA	NS	NS	NS	ND	7	+0,0 % =
Enfants < 6 ans inscrits en EAJE dans l'année *	42	45	ND	ND	ND	ND
Enfants < 3 ans CMG structure micro crèches PAJE	5	11	10	+41,4 % ↗	4 833	+12,9 % ↗
Enfants de 2 ans Caf & Msa scolarisés **	5	7	ND	ND	ND	ND
Taux de scolarisation des enfants de 2 ans Caf & Msa **	27,8 %	24,1 %	ND	ND	ND	ND

*: source(s) de donnée(s) provisoire(s) BCASEQU2022, BCASEQU2021, BCASEQU2020 pouvant fausser l'évolution annuelle

** : source(s) de donnée(s) manquante(s) BCE2022 pouvant fausser l'évolution annuelle

EVOLUTION DE L'USAGE SELON LE MODE D'ACCUEIL



Commune WEITBRUCH (67523) 2022

SOURCES : CNAF, CCMSA et AcoSS-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

Interprétation et limites

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans accueillis par un-e assistant-e maternel-le est produit à partir des données de gestion du Centre Pajemploi de l'AcoSS et recouvre le régime général et agricole. La date de référence est le 31 décembre de chaque année.

Pour la garde à domicile le bénéficiaire de la prestation est la famille et non l'enfant directement, le nombre d'enfants de moins de 3 ans décomptés correspond donc au nombre d'enfants présents dans les familles bénéficiaires. Le nombre d'enfants bénéficiaires d'un CMG structure pour la garde à domicile ne concerne que le régime général. : 9 632 enfants de moins de 3 ans répartis sur 2 556 communes en 2012, dont 9 sur 10 comptent moins de 5 enfants.

IMAJE le 14/03/2024

3/6



Indicateurs de mesure de l'accueil du jeune enfant

l'activité des familles n'est possible que dans le régime général. La part des familles dont le monoparent ou les 2 parents travaillent peut donc être minorée dans les territoires ruraux ainsi que dans ceux où les activités sont liées au régime agricole. Sur la France métropolitaine la part des familles avec enfants de moins de 3 ans du régime agricole est inférieure à 3 %, mais ce pourcentage peut varier en fonction du territoire et être amplifié par des effectifs réduits. Le décompte des enfants Caf de moins de 3 ans dans des familles bénéficiaires du RSA ou de l'AAH ainsi que le % des enfants dont les revenus des parents sont sous le seuil des bas revenus relèvent des mêmes limites méthodologiques. Toutes les tendances sont calculées en évolution annuelle moyenne par un algorithme statistique, qui limite les effets d'une hausse et d'une baisse successives (valeur de l'année intermédiaire). Les évolutions annuelles en points mesurent les évolutions de pourcentages, celles en pourcentages correspondent à des effectifs. Les pictogrammes correspondent à des évolutions supérieures ou inférieures à 2 % (pondérées dans le cas d'une évolution en points). Dans les comparaisons territoriales il convient de tenir compte du fait que les évolutions annuelles sont amplifiées par des effectifs réduits.



Indicateurs de mesure de l'accueil du jeune enfant

Caisse d'allocations familiales DU BAS-RHIN

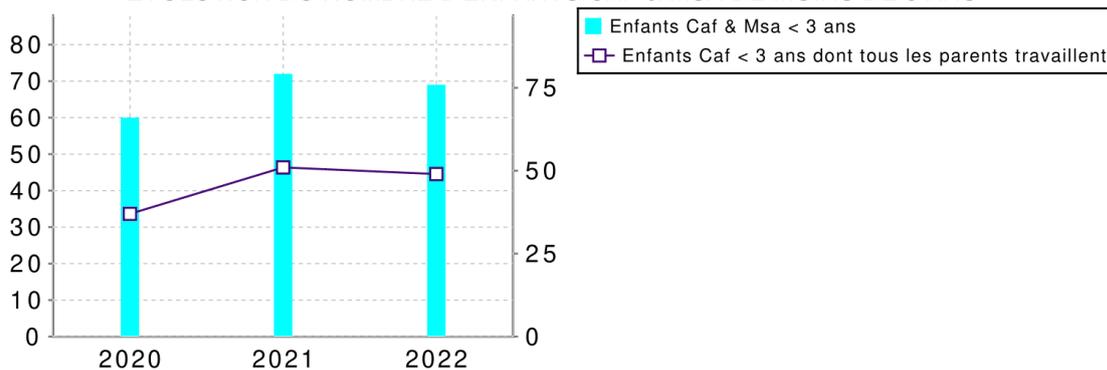
Zone d'étude	Commune	WEITBRUCH (67523)
Zone de référence	Département	BAS RHIN

Décisionnel	Synthèse IMAJE
-------------	----------------

Evolution du public potentiel

TERRITOIRES Années	WEITBRUCH (67523)				BAS RHIN	
	2020	2021	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Enfants Caf & Msa < 3 ans	60	72	69	+7,2 % ↗	31 672	-1,7 % =
Enfants Caf & Msa < 3 ans avec RSA ou AAH	8	12	7	-6,5 % ↘	9 275	-3,5 % ↘
Enfants Caf & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus	NS	8	NS	+0,0 % =	7 860	-3,7 % ↘
% enfants Caf & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus	6,7 %	11,1 %	5,8 %	-0,4 % =	24,8 %	-0,5 % =
% des 1ères naissances Caf & Msa < 1 an	46,7 %	37,5 %	44,0 %	-1,3 % ↘	40,0 %	-0,2 % =
Familles Caf & Msa avec enfants < 3 ans	56	69	61	+4,4 % ↗	29 003	-2,0 % ↘
Dont monoparents	NS	NS	NS	+41,4 % ↗	4 122	-0,2 % =
Dont % de monoparents	1,8 %	2,9 %	3,3 %	+0,7 % ↗	14,2 %	+0,3 % =
Dont tous les parents Caf travaillent	37	51	49	+15,1 % ↗	16 405	+1,9 % =
Dont % des parents Caf qui travaillent	66,1 %	73,9 %	80,3 %	+7,1 % ↗	56,6 %	+2,1 % ↗

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS CAF & MSA DE MOINS DE 3 ANS



Commune WEITBRUCH (67523) 2022

SOURCES : CNAF, CCMSA, IMAJE

Interprétation et limites

Les enfants Caf & Msa sont ceux âgés de moins de 3 ans au 31 décembre, dont les parents bénéficient d'une prestation légale versable à la date de référence. Les enfants Caf & Msa dont les familles sont bénéficiaires de revenu garanti (AAH, RSA, RSO) et ceux dont les revenus des familles sont sous le seuil des bas revenus relèvent de décomptes différents. En 2015, 438 594 enfants (19,6 %) Caf & Msa de moins de 3 ans vivaient dans des familles bénéficiant du RSA, du RSO ou de l'AAH et 634 768 (28,4%) dans des familles Caf & Msa sous le seuil des bas revenus (1045 € par unité de consommation). L'indicateur conjoncturel de fécondité étant de 2,01 enfants par femme en 2014, la part des 1ères naissances indique l'évolution probable des naissances sur le territoire considéré par rapport à ce seuil en faisant l'hypothèse que l'agrandissement de la fratrie ne provoque pas de déménagement. La qualification des familles monoparentales est liée aux prestations versées. Les familles monoparentales avec un enfant ne bénéficiant pas de prestations ne sont pas prises en compte, ce biais est marginal. La qualification de

IMAJE le 14/03/2024

1/6



Indicateurs de mesure de l'accueil du jeune enfant

sont extraits des bases de gestion du Centre Pajemploi de l'Acoss et couvrent l'intégralité des déclarations des régimes général et agricole. Ils correspondent à l'activité des assistant-e-s maternel-le-s en exercice au 30 novembre de l'année de référence. Ces décomptes basés sur l'activité sont donc différents de ceux effectués localement à partir des effectifs agréés par la PMI. Les indicateurs de tension concernent les enfants de moins de 6 ans, condition d'éligibilité au Complément de Mode de Garde de la Paje. Les déterminants du salaire horaire mis en exergue par l'étude Cnaf - Acoss interagissent différemment suivant les territoires considérés :

- la densité des assistant-e-s maternel-le-s en activité, 7 enfants de moins de 3 ans Caf & Msa sur 10 accueillis.
- le nombre moyen d'enfants accueillis, sachant qu'un nombre d'enfants accueillis supérieur à l'agrément peut être synonyme de tension ou correspondre aux besoins de certains parents. L'intérêt pédagogique et administratif de la professionnalisation est plutôt d'accueillir un nombre limité d'enfants sur des séquences longues que l'inverse.
- le nombre moyen d'heures rémunérées par enfant permet de mettre en perspective le nombre moyen d'enfants gardés avec l'amplitude de l'accueil. L'attractivité du territoire met en relief le fait que sur la France entière plus du tiers des enfants sont gardés par un-e assistant-e maternel-le en dehors de leur commune de résidence. L'attractivité d'un territoire se mesure par la différence entre le nombre d'enfants qui vient se faire garder sur la commune et celui qui se fait garder hors de la commune. Un solde positif indique que le nombre d'enfants accueillis est supérieur à celui du territoire, ce qui provoque une augmentation de la tension. Un solde négatif aura l'effet inverse. La part des assistant-e-s maternel-le-s de 60 ans et plus peut permettre d'anticiper le risque de diminution de l'offre. Pour autant il ne préjuge pas des besoins de renouvellement de la profession qui peuvent être différents suivant les territoires considérés.